Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 31 (1983)

Rubrik: L'Institut et Musée Voltaire en 1982

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 03.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'Institut et Musée Voltaire en 1982

Conservateur : Charles WIRZ

Au cours de l'année 1982, nous avons derechef créé ou restructuré d'importantes sections de notre bibliothèque et décrit par le détail les ouvrages dont elles se composent. Les travaux ont avant tout porté sur des monographies relatives à des pays, à des régions ou à des lieux et sur une grande partie des multiples éditions des œuvres complètes de Voltaire conservées aux «Délices». Le catalogage des ensembles classés dans cette dernière catégorie a nécessité des investigations particulièrement longues et minutieuses, car il s'agit de l'un des domaines les plus semés d'embûches de l'insidieuse bibliographie de notre auteur, mais bien d'autres documents n'ont livré tel ou tel de leurs secrets qu'au terme d'enquêtes serrées. Nous avons par ailleurs continué de collaborer aux recherches de maints dix-huitiémistes en nous efforçant de résoudre les problèmes très variés et parfois des plus inattendus qui nous ont été soumis.

En ce qui concerne l'enrichissement des collections, nous signalerons pour commencer, parmi de nombreux achats d'imprimés anciens et modernes, l'entrée de sept éditions d'écrits séparés de Voltaire parues au XVIIIe siècle qui ne sont pas représentées dans les fonds opulents de la Bibliothèque nationale et que n'ont vues ni Georges Bengesco ni Theodore Besterman.

Sans doute faut-il reconnaître dans les deux premiers livres auxquels nous avons choisi de nous arrêter la contrefaçon francfortoise des *Annales de l'Empire* fricotée par Johann Georg Esslinger dont Voltaire parle dans la préface [1] de l'édition de l'*Essai sur l'histoire universelle* que le titre désigne comme la cinquième [2] et dans une lettre à Jacob Vernet du 23 avril 1754 [3]. Le tome I se présente ainsi :

ANNALES / DE / L'EMPIRE / DEPUIS / CHARLEMAGNE. / PAR l'AUTEUR DU SIECLE DE LOUIS XIV. / [filet] / *Regum, pontificum, populorum continet æstus.* / [filet] / [vignette] / [double filet] / *A FRANCFORT*, / Aux DEPENS DE LA COMPAGNIE. / 1754.

[1] f., [46], 406 p.; 17 cm. (8°).
La page 196 est paginée 166; le quatrième feuillet du premier cahier n'est pas signé.

Les 46 pages liminaires non chiffrées – elles sont marquées des signatures)(2-8,)( )(8,)( )( )(8 – portent l'épître dédicatoire «A S. A. S. Me. la d[uchesse] de S[axe-]G[otha]» (pp. [1-2]), la «Lettre de Mr. de V *** à Mr. de *** professeur en histoire» (pp. [3-10]), l'«Avertissement» (pp. [11-12]), le tableau chronologique et synchronique des empereurs et des papes (pp. [13-42]) et les «Vers tecniques qui contiennent la suitte cronologique des empereurs & les principaux événements depuis Charlemagne» (pp. [43-46]). Au bas de la page 406 est relevée une inexactitude affectant la page 4 dont il est fait mention à la suite de la «Lettre de Mr. de V *** à Mr. de *** professeur en histoire» dans les différents états de l'édition originale, qui sont issus des presses de Josef Friedrich Schoepflin à Colmar [4], quoiqu'ils affichent l'adresse de son beau-frère Jean-Henri Decker à Bâle [5] ou celle de Georg Conrad Walther à Dresde [6].

Et voici la description du tome II, qui n'inclut pas les «Doutes sur quelques points de l'histoire de l'Empire» [7]:

ANNALES / DE / L'EMPIRE / DEPUIS / CHARLES IV. / JUSQU'A CHARLES VI. / PAR L'AUTEUR DU SIECLE DE LOUIS XIV. / [filet] / *Regum, Pontificum, Populorum continet aestus.* / [filet] / TOME II. / [filet] / [vignette] / [double filet] / *A FRANCFORT*, / Aux DEPENS DE LA COMPAGNIE. / 1754.

[1] f., 446 p.; 17 cm. (8°).

Les quatre dernières pages servent de support à une «Lettre de l'auteur à S. A. S. M[adame] l[a] d[uchesse] d[e] S[axe-]G[otha]» datée du 8 mars 1754 et les pages 429-442 à la liste des rois de Bohême et des électeurs, alors que les deux tiers inférieurs de la page 428 sont dévolus à un errata concernant les deux volumes. Pour ce qui est du tome I, six des douze fautes énumérées dans l'errata de l'édition *princeps* ne sont plus indiquées, mais quatre d'entre elles seulement ont été redressées dans le corps de l'ouvrage. Sont en outre notées cinq coquilles propres à l'édition qui nous retient. Quant au deuxième tome, il n'est plus question des quatre inadvertances dénoncées dans l'édition originale, encore que la dernière subsiste et que la correction de la première et de la troisième ait entraîné de nouvelles imperfections (*Amadée* pour *Amédée* et *mainterent* pour *maintinrent*). Les lecteurs sont en revanche invités à rectifier une erreur touchant le Valais, sur laquelle Gabriel et Philibert Cramer, publiant à leur tour les *Annales*

de l'Empire [8], ont attiré l'attention de Voltaire le 17 mai 1754. Sous la rubrique de 1548, ce dernier avait écrit: «Les habitans du Vallais sont mis au ban de l'Empire pour n'avoir pas païé les taxes; ils en sont éxempts aujourd'hui qu'ils appartiennent au canton de [9] Berne.» Les frères Cramer lui ayant remontré que «le Vallais est un païs libre, et indépendant, qui se gouverne par ses propres Loix, et qui est allié du Canton de Berne» [10], Voltaire prie les détenteurs de l'édition de Francfort de substituer à la proposition circonstancielle incriminée les mots: «aujourd'hui qu'ils sont libres & alliès de [*sic*] Suisses» [11]. Dans l'édition isolée des *Annales de l'Empire* que les frères Cramer ont mise sur le marché en 1754 [12], de même que dans les *Nouveaux mélanges philosophiques, historiques, critiques, &c. &c.* [13] et dans la collection dite «encadrée» de ses œuvres [14], Voltaire use d'un autre tour: «aujourd'hui qu'ils ont su devenir libres».

Un spécimen incomplet, provenant de la collection Mammelsdorf, du second des tomes que nous examinons est inventorié dans le catalogue intitulé *Schriften von und über Voltaire aus dem 18. Jahrhundert in Mannheim* [15], dont les rédacteurs estiment avec vraisemblance avoir affaire à l'édition des *Annales de l'Empire* en vente chez Andrea que Christian Gottlob Kayser mentionne dans son *Index locupletissimus* [16].

LA / *HENRIADE*, / PAR MONSIEUR / *DE VOLTAIRE*, / Avec les Variantes & un Essai sur / la Poësie Epique. / *NOUVELLE ÉDITION.* / [vignette signée Caron] / *A AMSTERDAM*, / Chez FRANÇOIS L'HONORÉ. / [double filet] / *1768.*

2 parties en 1 volume (XXI p., [1] f., 211 p.: 1 frontispice gravé, 10 planches gravées; 108, 96 p.); 17 cm. (in-12).

Si la première partie est désignée comme *Tome I.* au niveau des signatures, l'équivalent de cette indication fait défaut dans la deuxième partie; le feuillet I5 de la première séquence est marqué 5.

La première partie renferme la «Préface par M. de Marmontel» (pp. [III]-XXI) et les dix chants de *la Henriade* avec, au bas des pages, les gloses historiques de Voltaire [17], alors que la seconde partie, qui est dépourvue de titre, contient l'«Histoire abregée des évenemens sur lesquels est fondée la fable du poëme de *la Henriade*» (pp. [1]-7), l'«Idée de *la Henriade*» (pp. [8]-13) et les «Variantes de *la Henriade*, avec des remarques» (pp. 15-108); ce commentaire de l'abbé Nicolas Lenglet Du Fresnoy, entrecoupé de huit nota bene où le poète répond à certaines observations de son critique, est précédé d'un «Avertissement» (p. 14) et suivi de l'*Essai sur la poësie épique* (96 p.), assorti seulement d'un titre de départ.

Le livre que nous avons acquis est agrémenté de bandeaux et de culs-de-lampe gravés sur bois dont la majorité sont signés Caron [18], à l'instar de la vignette du titre. Différemment répartis, à quelques exceptions près, cinq de ces bandeaux et de ces culs-de-lampe surviennent déjà dans une édition de *la Henriade* au millésime de 1761, similaire tant par l'adresse que par la pagination, et neuf d'entre eux se retrouvent dans une édition de 1776, également débitée sous le nom de François L'Honoré, qu'a mise en lumière le catalogue si fouillé de la Bibliothèque nationale [19]. A cela s'ajoute que les trois volumes sont imprimés sur des papiers de la Généralité de Rouen et que la même vignette pare leurs titres. Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, ils ne résultent cependant pas de trois tirages d'une même composition, car le choix et l'assemblage des caractères aussi bien que les graphies et la ponctuation changent de l'un à l'autre. Un bandeau et un cul-de-lampe de notre édition de 1768 apparaissent en outre – le premier à cinq reprises – dans l'édition de *la Henriade* portant la date de 1759 à quoi Theodore Besterman a consacré la notice n° 131 du quatrième état de son supplément à la bibliographie des écrits de Voltaire dressée par Georges Bengesco [20]; la deuxième partie de cette édition de 1759 est au demeurant paginée de 1 à 108 et de 1 à 96, comme la tranche correspondante de celle que nous analysons, mais elle s'en écarte par la typographie, ainsi que par l'usage en matière d'orthographe et de ponctuation. Le nombre de pages est pareillement l'unique similitude matérielle qu'offre avec l'édition qui nous occupe la première partie de celle de 1779 que Theodore Besterman a rangée sous le n° 144 dans la dernière des refontes de «Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco» [21].

Le frontispice allégorique et les dix planches sont de piètres contrefaçons anonymes de la première des deux suites d'illustrations que Charles Eisen a dessinées pour *la Henriade* [22]. Les mêmes copies garnissent l'édition de 1761 que nous avons confrontée avec celle de 1768 dont nous nous appliquons à cerner l'identité. Ce sont en revanche d'autres imitations, non moins grossières et d'ailleurs elles-mêmes divergentes, qu'abritent les éditions de 1759 et de 1776 qui nous ont servi de pièces de comparaison.

LA / HENRIADE / *Avec les variantes*, / *NOUVELLE EDITION.* / [vignette] / A PARIS. / *Chez la Veuve Duchesne* / *1787*

2 volumes ([1] f., 378 [*i. e.* 366] p., [1] f.: titre gravé et encadré; 300 p., [1] f.); 15 cm. (in-12).

La pagination de la première partie saute de 360 à 373; le feuillet Hij de la deuxième partie est signé Hi.

L'adresse et la date mises à part, le titre gravé du premier volume est une réplique fidèle, mais un rien plus étroite et d'une exécution moins fine, de celui de Charles-Nicolas Cochin qui orne les éditions de *la Henriade* enregistrées par Bengesco sous les n°s 375 et 380 [23]. La plaque au moyen de laquelle on a imprimé le titre de notre édition de 1787 a fait elle aussi l'objet d'un réemploi, car on devine les traces d'un texte antérieur sous les dernières lignes. La deuxième partie, dont le premier cahier n'excède pas huit feuillets, n'a qu'un faux titre libellé de la sorte:

LA / HENRIADE / *AVEC* / LES VARIANTES. / [double filet orné] / *SECONDE PARTIE.* / [double filet orné]

Pour les deux volumes, on a utilisé un papier de la Généralité de Rouen qui laisse transparaître en filigrane le nom de la manufacture F. Poullain fils.

La première partie s'ouvre par un bref «Avis du libraire» (pp. 1-2): «Voici une nouvelle Édition de la *Henriade* & des Pièces qui accompagnent ce célèbre Poème. On a pris tous les soins possibles pour la rendre plus correcte que toutes les précédentes; l'Éditeur chargé de ce soin a cru qu'il y réussiroit parfaitement, en suivant le propre texte du Poème qui est dans la célèbre Édition *in*-4°. faite à Genève [24]. / Cette Édition est augmentée du Poème de Fontenoi & de celui sur le désastre de Lisbonne, ainsi que d'autres Pièces qui ne se trouvent point dans les Éditions précédentes.» A cet avertissement font suite l'«Avant-propos» de Frédéric II (pp. [3]-16), les préfaces de Michel Linant (pp. [17]-20) et de Jean-François Marmontel (pp. [21]-38), l'«Histoire abrégée des évènemens sur lesquels est fondée la fable du poème de *la Henriade*» (pp. [39]-46), l'«Idée de *la Henriade*» (pp. [47]-54) et les 4330 vers du poème épique, escortés de «Variantes recueillies par M. l'abbé Lenglet» et des «Notes de l'éditeur», c'est-à-dire de Voltaire [25], variantes et notes distribuées en deux séries à la fin de chaque chant (pp. [55]-310; on n'a pas retenu de variante pour le deuxième chant, à dessein de faire accroire que l'auteur n'y a «jamais rien changé»). Le volume se termine par une section où sont réunies, dans l'ordre des chants, d'«Autres notes tirées de l'édition de M. l'abbé Lenglet, et de quelques éditions précédentes» (pp. [311]-378).

La seconde partie, où l'on cherche vainement le *Poème sur le désastre de Lisbonne*, quoique l'«Avis du libraire» que nous avons transcrit en annonce l'insertion, rassemble un choix de textes parmi lesquels seuls les deux premiers se rattachent à *la Henriade*: la *Dissertation sur la mort de Henri IV* (pp. [3]-14), l'*Essai sur la poésie épique* (pp. [15]-126), les sept *Discours en vers sur l'homme*, accompagnés de notes et de variantes (pp. [127]-196), *le Temple du goût* (pp. [197]-234), bardé lui aussi de notes (pp. 235-244) et d'une sélection de variantes (pp. 253-282) entre quoi s'enchâsse la «Lettre à M. de C[ideville] sur *le Temple du goût*» (pp. [245]-252), enfin le *Poème de Fontenoi* (pp. [283]-296) et ses quarante notes (pp. 297-300).

HISTOIRE / DE / CHARLES XII. / ROI DE SUEDE. / Par M. V ***. / Onziéme Edition de Christophe Revis, plus ample / & plus correcte que toutes les précedentes, aug- / mentée des Critiques de la Motraye, & des ré- / ponses à ces Critiques. / TOME PREMIER <TOME SECOND>. / [marque à la devise] SEPERE [*sic*] NE DUBITES / A BASLE, / Chez CHRISTOPHE REVIS. / [filet] / M. DCC LV.

2 tomes en 1 volume ([1] f., VIII, 208 p.: portrait gravé de Charles XII en frontispice; [1] f., 192 p.); 17 cm. (in-12).

Dans le tome I, les pages 102, 123, 134, 169 sont numérotées respectivement 202, 1, 34, 1169, et le feuillet L n'a pas de signature. Il y a davantage encore à reprendre dans la pagination du tome II: le numéro de la page 37 manque; les pages 111, 130, 139, 156 et 165 sont chiffrées 1, 1 0, 159, 136 et 16; le feuillet K2 est signé Kij.

Les titres sont tirés en noir et en rouge sur des feuillets étrangers aux cahiers initiaux et traversés de pontuseaux verticaux. La marque typographique reproduit non sans gaucherie le cuivre gravé en taille-douce par Claude-Augustin Duflos d'après un dessin de Louis-Fabricius Du Bourg qu'employait Jacques Desbordes, d'Amsterdam. Par le tracé, elle se distingue des copies légèrement différentes l'une de l'autre, les deux dernières exceptées, qui garnissent les titres des éditions de l'*Histoire de Charles XII* enregistrées sous les n°s 3133, 3134, 3137, 3139 et 3140 dans ce bréviaire du voltairiste qu'est le tome CCXIV de la série *Auteurs* du *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*. Aucune de ces autres marques fallacieuses n'est au reste altérée par la coquille déparant la nôtre, même si le deuxième jambage du premier *R* de l'infinitif *SERERE* est fort estompé dans le type que se partagent les n°s 3139 et 3140. Il n'en demeure pas moins que des liens de parenté unissent les éditions répertoriées par la Bibliothèque nationale sous les n°s 3137, 3139 et 3140 à celle que nous avons déterrée: ces livres sont égaux sous le rapport de l'étendue, ils comportent les mêmes pièces annexes [26], ils ont en commun plusieurs lettrines et un bandeau gravé sur bois, ils sont formés de papiers en provenance d'Auvergne. Mais que les points de rencontre ne nous fassent pas oublier les dissemblances! En effet, quoique la répartition du texte corresponde le plus souvent page par page, elle coïncide moins fréquemment ligne par ligne, et l'on ne saurait se refuser à l'évidence que la composition est quatre fois différente. Enfin, parmi les volumes que nous avons mis en balance avec notre emplette, le titre du second tome de l'édition qui fait l'objet de la notice n° 3140 du catalogue de la Bibliothèque nationale est le seul qui n'accorde pas non plus la particule à Voltaire.

LE SIECLE / DE / *LOUIS XIV.* / PUBLIÉ / *Par M. DE FRANCHEVILLE,* / *Conseiller-aulique de sa Majesté, &* / *membre de l'Académie royale des* / *Sciences & Belles-Lettres de Prusse.* / TOME PREMIER <TOME SECOND>, I. PARTIE <II. PARTIE>. / *Troisiéme Edition.* / [vignette] / A LEYPSIC. / [double filet] / M. DCC. LIV.

4 parties en 2 volumes ([1] f., [6], 243 p.; [1] f., [2], 339 p.; [1] f., [2], 239 p.; [1] f., [2], 312 p.); 17 cm. (in-12).

Les pages 238, 247 et 289 de la deuxième partie du tome I sont paginées respectivement 328, 347 et 286; la page 273 de la deuxième partie du tome II est affectée du numéro 173. Bien que l'on ait recouru dans l'ensemble à des chiffres arabes pour compter les feuillets, les cahiers I-O de la deuxième partie du tome I sont numérotés en chiffres romains et le feuillet B5 de la deuxième partie du tome II est marqué par erreur Bvj. Anomalies supplémentaires: le feuillet Oiij de la deuxième partie du tome I est signé Oij, durant que les signatures du feuillet Nv de la même partie et du feuillet K5 de la première partie du tome II manquent; les deux derniers feuillets de chacune des parties du tome I sont parcourus de pontuseaux verticaux.

De cette rareté composée de papiers fabriqués en Auvergne par les maisons P. Berger, D. Tamizier et I. Dandreu [27], nous avons eu la chance de pouvoir acheter un autre exemplaire, en quatre volumes, qui se singularise uniquement par la provenance de l'un des cahiers, où l'on distingue l'empreinte du papetier auvergnat P. Sauvade [28], et par le fait qu'il est muni de nouveaux titres, montés sur onglets:

LE SIECLE / DE / LOUIS XIV, / PUBLIÉ / *Par M. DE FRANCHEVILLE*, / *Conseiller-aulique de Sa Majesté, & / Membre de l'Académie Royale des / Sciences & Belles-Lettres de Prusse.* / TOME PREMIER <TOME SECOND>, I. PARTIE <II. PARTIE>. / *Troisiéme Edition.* / [vignette] / A GENEVE. / [double filet] / M. DCC. LXX.

Il existe une édition différente, ne serait-ce que par le corps inférieur des caractères, qui se donne pour la troisième et que l'on rencontre avec des titres portant soit *A Leypsic, 1754*, soit *A Geneve, 1770*. Madeleine Renier [29] et Theodore Besterman [30] l'ont décrite sous la première forme, Georges Bengesco [31] et les rédactrices du tome CCXIV de la série *Auteurs* du *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale* [32] sous la seconde. Pour cette paire, qui recèle cinq des ornements gravés sur bois de la nôtre, on a aussi fait usage de papiers d'Auvergne, à la marque de I. Dandreu et de D. Tamizier précisément. Qui plus est, les titres datés de 1770 dont on a pourvu des exemplaires des deux éditions que nous mettons en parallèle sont identiques, abstraction faite de minimes variantes dans la justification de quelques lignes. D'autre part, la pagination de la deuxième tranche du second tome est pareille dans les deux impressions, y compris la coquille 173 pour 273, mais la disposition du texte ne concorde pas toujours ligne par ligne, ni même page par page.

Les deux couples d'éditions du *Siècle de Louis XIV* que nous comparons se tiennent de plus près encore à l'égard de l'état du texte. Elles sont en accord non seulement lorsqu'elles suivent, dans la famille complexe des éditions parisiennes en quatre parties [33], l'une ou l'autre de leurs aînées de 1752, en général celle qui est la plus proche [34] de l'édition «revue par l'auteur et considerablement augmentée» que Georg Conrad Walther a commencé de mettre en vente au cours des dernières semaines de 1752 [35], avec le millésime de 1753 [36], mais aussi lorsqu'elles se différencient de leurs sœurs par de menues variantes [37], voire par des coquilles [38], des substitutions de mots ou des bourdons, ainsi que par une série de remaniements et d'additions que l'on retrouve en 1756, tantôt sans changement, tantôt avec un certain nombre de retouches, de refontes ou de nouveaux ajouts, dans la version du *Siècle de Louis XIV* prolongeant l'*Essai sur l'histoire générale et sur les mœurs et l'esprit des nations* dans la première *Collection complette des œuvres de Mr. de Voltaire* sortie de l'officine des Cramer [39]. Au nombre des principales transformations annonciatrices de l'édition publiée en 1756, il convient de relever l'entrée d'une phrase complémentaire à la fin de la note relative à Coenraad van Beuningen [40] et du passage sur l'homme au masque de fer [41], l'élimination d'un contresens dans le rappel des liens qui unissaient la France et l'Espagne «avant» – non «depuis»! – Ferdinand le Catholique [42], l'insertion de quatre alinéas et l'ajustement de deux autres dans l'évocation de la destinée de Mme de Maintenon [43], le remplacement du paragraphe terminal du chapitre «Du calvinisme» [44] par un texte six fois plus long, comme aussi l'enrichissement du catalogue des écrivains par l'adjonction des articles Michel Baron, Florent Carton Dancourt, Jean Le Clerc, Benoît de Maillet, Thierry Ruinart, Louis de Sanlecque, Jacques Saurin – avec un alinéa concernant Joseph Saurin – et d'une conclusion, de même que par la rectification de l'article Henri Basnage de Beauval et par un léger accroissement des articles Pierre Brumoy, Gabriel Daniel et Nicolas Gédoyn [45].

Un mot, pour terminer, de l'orthographe pratiquée dans les deux ensembles que nous collationnons. Conformément à l'usage préconisé par Voltaire et systématiquement respecté par l'imprimeur berlinois Christian Friedrich Henning dans la première édition du *Siècle de Louis XIV*, *a* remplace *o* dans la notation de l'ancienne diphtongue *oi* quand la prononciation qui a prévalu dès l'aube du XVIIe siècle se trouve en contradiction avec la graphie traditionnelle. En revanche, s'il n'y a de capitales dans les deux petits volumes tirés en 1751 sur les bords de la Sprée qu'au début des paragraphes, les lettres initiales des phrases et des noms de personnes, mais non – sauf dérogation – des toponymes, sont en majuscules dans l'édition oubliée dont nous avons exhumé deux spécimens, datés le premier de 1754 et le second de 1770, tout comme dans l'édition remarquée des bibliographes qui se présente également avec des titres portant l'un ou l'autre de ces millésimes.

PRÉCIS / *DU SIECLE* / DE / LOUIS XV, / PAR / *M. DE VOLTAIRE.* / [filet orné] / Servant de suite au Siecle de Louis XIV. / du même Auteur. / [filet orné] / *TOME PREMIER <TOME SECOND>.* / [ornement typographique] / *AVEC PRIVILEGE.* / [filet] / à DRESDE, 1769. / CHEZ GEORGE CONRAD WALTHER, / LIBRAIRE DE LA COUR.

2 volumes ([1] f., [2], 362, [4] p., [1] f.; [1] f., 303, [3] p.); 16 cm. (in-12).

Les pages 126, 243 et 335 du tome I sont paginées respectivement 226, 143 et 305; le feuillet L4 du même tome est signé L.

Hormis les titres, cette édition en trente-neuf chapitres, dotée d'un «Avis de l'éditeur», n'est autre que la première de celles dont Georges Bengesco fait état sous le n° 1232 et qui pourrait bien avoir vu le jour en Avignon [46]. Comme les titres arborant l'adresse de Genève qu'a rencontrés l'éminent bibliographe roumain, ceux de notre variante sont entourés d'un cadre et imprimés au moyen de caractères Fournier sur des feuillets qui n'appartiennent pas au cahier initial de chaque tome et que strient des pontuseaux verticaux.

Le saut du premier au second tome s'opère entre les chapitres XXIV et XXV.

SIÉCLE / DE / *LOUIS XV.* / *Par l'Auteur du Siécle de Louis XIV.* / [double filet orné] / PREMIERE PARTIE <SECONDE PARTIE>. / [double filet orné] / [ornement typographique] / [triple filet orné] / M. DCC. LXIX.

2 parties en 1 volume (168 p.; [1] f., 172 p.); 17 cm. (in-12).
Les signatures de la première partie sont en chiffres arabes; dans la seconde partie, on passe aux chiffres romains (cahiers A-M), avant de revenir aux chiffres arabes (cahiers N-O). Le feuillet M de la deuxième partie n'est pas signé.

Des cadres bordent les titres, comme dans l'édition précédente, mais la coupure entre les deux parties intervient après le chapitre XXIII.
Par le contenu de ses trente-neuf chapitres et par la quantité de ses pages, cette édition du *Précis du siècle de Louis XV* est identique à celle dont Theodore Besterman a fixé les traits sous le n° 216 dans la quatrième coulée de ses additions à l'ouvrage fondamental de Georges Bengesco [47]. Du point de vue du papier, de l'impression et des graphies, les deux livres sont au contraire hétérogènes.

Dans le domaine des choix d'œuvres, l'année 1982 nous a notamment permis de nous procurer deux recueils qui se sont dérobés, le premier à la connaissance des bibliographes, le second à leurs efforts pour en dépister un exemplaire.

CHEF-D'ŒUVRES [*sic*] / DRAMATIQUES / DE / VOLTAIRE. / [filet] / TOME PREMIER <[-] TOME QUATRIEME>. / [filet] / [ornement typographique] / A PARIS. / [double filet] / AN VIII.

4 volumes ([1] f., [2], 294 p.; [1] f., [2], 246 p.; [1] f., [2], 260 p.; [1] f., [2], 293 p.); 14 cm. (in-18).
Ni la page 149 du tome III ni la page 70 du tome IV ne portent leur numéro; le feuillet X2 du tome II est signé X3.

Voici l'ordonnance de ces volumes, où le texte des tragédies et des comédies n'est accompagné d'aucune pièce annexe:

Tome I : *Oedipe, la Mort de César, Zaïre* [48], *Alzire, ou les Américains.*

Tome II : *Brutus, Mérope, le Fanatisme, ou Mahomet le prophète.*

Tome III: *Sémiramis, l'Orphelin de la Chine, Tancrède.*

Tome IV: *L'Enfant prodigue, Nanine, ou le préjugé vaincu, l'Ecossaise.*

ROMANS, / *OU* / CONTES / *PHILOSOPHIQUES;* / QUI FORMENT UN CORPS D'OUVRAGES. / PAR M. DE VOLTAIRE. / [filet] / TOME PREMIER <TOME SECOND>. / [filet] / [vignette signée Beugnet] / *A LONDRES.* / [double filet orné] / M. D. CCLXXII.

2 volumes (VI, 394 p.; VI, 400 p. [49]); 19 cm. (8°).

Nous tenons là un représentant du recueil dont Georges Bengesco (n° 1519) a dû se borner à consigner l'existence d'après le catalogue joint à l'exemplaire de l'édition des *Loix de Minos* produite à Lausanne par François Grasset en 1773 qui fait partie de la collection réunie par Adrien-Jean-Quentin Beuchot et vendue par ses héritiers le 22 juillet 1866 [50] à la Bibliothèque nationale [51]. Il suffit de parcourir ce catalogue pour constater que la vingt-neuvième des trente-cinq éditions proposées par Grasset dans la section énumérant les «ouvrages de Mr. de Voltaire, ou qui lui sont atribués, que nous pouvons fournir à leur juste prix» [52] est désignée en des termes qui s'appliquent sans réserve à la curiosité sur laquelle nous avons mis la main: «Romans, ou contes philosophiques, qui forment un corps d'ouvrages, 8. *2 vol.* 1772.» Autre présomption: la vignette due à Jean Beugnet qui orne les deux titres, le bandeau gravé par Vincent Le Sueur dont est coiffé le titre de départ du second tome et les cinq autres bois que l'on a répartis en guise de culs-de-lampe dans les deux volumes appartiennent à l'assortiment de l'imprimeur-libraire lausannois [53]. Et voici une preuve décisive: à l'exception du titre, des pages liminaires, du cahier A, d'une page (24) du cahier B et de quatre pages (34-35, 38-39) du cahier C, le tome II de notre acquisition, où sont groupés le *Pot pourri, l'Ingénu, l'Homme aux quarante écus, la Princesse de Babilone* et *les Lettres d'Amabed*, ne diffère du tome XXV (Londres, 1772) de la *Collection complette des œuvres de Mr. de Voltaire* dont François Grasset a fait paraître les cinquante-sept volumes de 1770 à 1781 [54] que par l'occurrence de la signature *Romans.* Tome II., à la place de *Mélanges.* Tome IV., au bas du premier feuillet de chacun des cahiers. Le tome I, en revanche, qui rassemble *Micromégas, le Philosophe indien et le bostangi, ou les embellissemens de la ville de Cachemire, le Roi de Boutan, ou jusqu'à quel point on doit tromper le peuple, les Deux consolés, Timon, Memnon, ou la sagesse humaine, les Faquirs et Bababec, ou lettre d'un Turc, Zadig, ou la destinée, le Monde comme il va, les Voyages de Scarmentado, le Blanc et le noir, Jeannot et Colin* et *Candide, ou l'optimisme*, diverge le plus souvent, sous l'angle de la composition typographique, du tome XXIV de la *Collection complette*, où la même brassée de treize écrits est précédée du *Songe de Platon* et suivie de l'*Histoire d'un bon bramin*: seules cent trente-trois pages se répondent ligne par ligne et moins du tiers d'entre elles se recouvrent exactement.

A l'article des manuscrits, nous avons le plaisir de divulguer trois lettres inédites:

RIEU, Marie-Jeanne Guischard, Mme Henri.
L. a. n. s. à son fils Etienne Rieu [55].
Ferney, 19 mai 1775.
4°, 4 p., ad. p. 4.

Ferney ce 19 may 1775

Ton pere [56] va beaucoup mieux mon cher enfant, il se promenera en carrosse demain, il commence a manger des choses solides, nous espérons qu'avec de la chaleur sa convalescence ne sera pas longue, il dort tres peu, mais il n'a plus de fiévre dieu merci [57]. Ta sœur [58] continue son lait de chévre qui lui fais beaucoup de bien, elle tousse encore un peu mais ce n'est rien en comparaison de ce qu'elle toussait cet hyver, enfin apres l'orage le calme renaitra peut etre. Mr. de Voltaire vient a peu pres tout les matins passer une demie heure aupres du lit de ton pere, il n'y a pas de sorte d'amitiés qu'il ne lui témoigne, il est de la meilleure humeur du monde, il est gay comme pinçon, il se porte a merveille [59]. Toute la colonie de Ferney s'est assemblée hier matin, il y avait environ 60 hommes tous habillés en uniforme de dragon rouge et verd, avec de belles cocardes blanches surmontée d'un beau sultan [60] de plume, de tres belles épaulettes, ils avaient deux colonels a leur tête, c'etait Vagniere le secretaire de Mr. de Voltaire, et son frere [61] qui est chant[r]e de St. François a Lausanne, on l'avait fait venir exprés pour commander cette troupe de polisson parce qu'avant d'etre chant[r]e il avait servi je ne sait dans quel régiment. Il y avait une tres belle musique guerriére, une petite infanterie habillée de toutes les couleurs suivait les dragons. Made. Dennis pour qui la fête était, et pour lui marquer la joye qu'ils avaient de son rétablissement parut a une fenêtre, le patriarche a l'autre. Ces Mrs. firent toutes les évolutions tant bien que mal, ensuite le plus éloquent de la troupe suivi du reste entra dans le salon et fit son compliment a Made. Dennis. C'etait un dragon verd fort attaché a son compliment, car il eut une peine terrible a s'en séparer, aprés un dragon rouge en fit aussi un a Mr. de Voltaire qui n'alla point si mal [62], et puis vint Mr. Osseguiére [63] qui récita deux couplets en [64] vers a Made Denis et a son oncle, qui n'etaient point mal faits. La dame du chateau leur fit servir (apres une messe en musique qu'ils firent chanter [65]) un fort bon et beau déjeuné dans les jardins, des patés, des truites en abondance, cela ressemblait au noce de Gamache [66], ils étaient plus de cent a table et leurs femmes et filles dejeunaient aussi dans le chateau.

Voila mon cher ami le détail de la petite fête d'hier. Sur les 7 heures du soir tous les dragons souperent encore dans les jardins servi toujours avec abondance, et Mr. et Made. de Luchet [67], Gabard [68], Fleurian et sa femme Paponne [69], un Mr. de St. Remis, lieutenant d'artillerie [70], jouerent un proverbe qu'ils composerent dans la journée, qui representait le ménage de campagne du vieux seigneur, a qui on donna tant d'encens que cela m'afadit le cœur a un point que j'en pensé vomir [71]. Nous voyons souvent nos amis Mallet [72], ce sont de tres bonnes gens, et tres serviable, ils passerent toute la journée d'hier avec nous, nous n'allames au chateau que des petits moment, une fois pour entendre le compliment et l'autre pour voir jouer l'ennuyeux proverbe. Made. Cramer [73] y était avec son fils [74] qui m'a prié de te faire ses amitiés, ils n'ont point v[o]ulus jouer a cause des Fleurian qui étaient acteur, le résident [75] y etait aussi. Je croyais t'avoir marqué que Mercier [76] avait envoyé a Monrival [77] ses livres, qui en est bien content, qui te fais mille remerciement et compliment, il voudrait savoir combien il te redoit sur ses livres. Dit bien des choses a Grenut [78] de notre part, nous le prions de ne pas nous oubliés. Ton pere qui est actuellement assis a mes cotés pres d'une fenêtre ou donne le soleil me charge de te dire combien il est impatient de t'ecrire, il t'embrase bien tendrement, il t'aime baucoup. Adieu tres cher ami, toute a toi

a Monsieur / Monsieur Rieu officiér / au Régt. de Diesbach suisse / en garnison / a Gravelines

Dans les relations succinctes qu'ils ont laissées de la fête qui a mis Ferney en liesse le 18 mai 1775, Voltaire [79] et le résident Hennin [80] font porter l'accent sur ce qui distingue ces réjouissances publiques de la plupart de celles qui étaient prodiguées sous l'Ancien Régime: elles n'ont pas été offertes au peuple, mais données par lui (encore que Mme Denis semble avoir payé l'écot). En ce sens, la solennité doublée d'une cocagne qu'ont organisée les membres de la «Colonie d'horlogers» de Ferney, «qui chantent, qui dansent et qui boivent» [81] en plein air avec leurs familles, après avoir proposé une parade à l'admiration de leurs protecteurs, mérite le qualificatif de populaire. Même si l'on oublie un instant l'intermède théâtral constitué par l'«ennuyeux proverbe», on ne saurait pourtant assimiler ces festivités soigneusement préparées, qui se déroulent dans le parc d'un château en l'honneur de la dame du lieu et de son oncle, à la fête populaire évoquée par Jean-Jacques Rousseau dans les dernières pages de la *Lettre à d'Alembert*, d'après un souvenir de son enfance genevoise, car les hommes du «Régiment de Saint-Gervais», leurs femmes et leurs enfants, spontanément unis en une allégresse générale par un élan mutuel de fraternité, ont improvisé sur une place publique, au soir d'une journée d'exercice militaire, une frairie qui ne célèbre personne: c'est «l'assemblée d'un peuple qui trouve dans sa présence ressentie l'aliment de sa ferveur» [82]. Avec la mauvaise foi du satiriste, Voltaire n'a d'ailleurs voulu discerner dans le souvenir nostalgiquement revécu par le Citoyen que le regret du «beau jour de son enfance où il vit tous les Genevois ivres» [83].

VOLTAIRE.
L. s. «V» à Gabriel Cramer.
[Ferney, septembre ? 1770.]
8°, 2 p., p. 2 bl.
La lettre est de la main de Jean-Louis Wagnière.

Bon, bon! qu'importait que Cicéron fut avant ou aprês. Ce n'est pas là une faute, un contre sens dans une phrase est cent fois pire.

Il n'est pas si difficile d'entrer dans Lyon qu'on le pense. Il serait au moins fort aisé d'y faire entrer trente éxemplaires par mois, sans aucun frais; et si Monsieur Cramer voulait venir causer un quart d'heure, on lui en indiquerait le moien infaillible.

Quand faudra-t-il envoier mon maroquin chez Jacoby?

Monsieur Cramer pourait-il me faire avoir le Phaleg de Bochart qui est à la bibliothèque? J'en ai un besoin très pressant; je lui serai très obligé. Celà fournira un bon article pour le gros Suisse [84].

V.

Il appert du premier alinéa que cette lettre a dû partir de Ferney à l'époque où le prote de Gabriel Cramer a entrepris la composition du tome IV (1771) de l'édition originale des *Questions sur l'Encyclopédie* [85]. Ce volume s'ouvre en effet par l'article «Cicéron», qui n'est pas à sa place dans l'ordre alphabétique, puisque le tome III (1770) se termine par les articles «Ciel matériel» et «le Ciel des anciens». Notre billet a toutes chances de suivre d'assez près celui du commencement de septembre (?) 1770 où Voltaire presse Gabriel Cramer de lui «envoier A et B du 4e», après lui avoir indiqué les dispositions qu'il entend prendre pour faire habiller de maroquin six exemplaires de la «petite drôlerie» [86] en faveur de l'Etre éternel intitulée *Dieu*, sa réponse fraîchement sortie de presse [87] au «terrible livre» du *Système de la nature*: «On a reçu les douze Dieu, ils partiront bientôt pour Fontainebleau. Monsieur Cramer est prié de vouloir bien envoier chez Jacoby une demi douzaine d'éxemplaires; nous avons icy du maroquin inutile qui servira à les relier. Jacoby me reliera ensuite tous les autres simplement. / Je voudrais seulement que Monsieur eût la bonté de me dire le jour que les six premiers exemplaires

seront chez Jacoby, afin que je lui envoie mon maroquin ce jour là même [88].» D'autre part, la lettre que nous nous employons à situer et dans laquelle Voltaire demande à son imprimeur s'il pourrait lui «faire avoir le Phaleg de Bochart qui est à la bibliothèque» précède probablement d'un certain nombre de semaines la restitution du volume: «Je renvoie à Monsieur Cramer le Phaleg qu'il a eu la bonté de me prêter, et je le remercie de tout mon cœur [89].» Or le message où figure cette phrase peut être daté de la mi-décembre de 1770 environ, car Voltaire y parle comme d'une relative nouveauté d'une brochure ayant pour titre *Des intérêts et des devoirs d'un républicain, par un Citoyen de Raguse* (Yverdon, 1770), un écrit anonyme de Paul-Henri Mallet qui s'est répandu dans Genève au cours de l'avant-dernière semaine de novembre 1770, ainsi que l'atteste une lettre adressée par Jean-Louis Du Pan au banneret Abraham von Freudenreich le 24 novembre [90].

Voyons maintenant si Voltaire, à la fin de l'été ou au début de l'automne de 1770, a quelque raison de vouloir consulter la *Geographia sacra* de Samuel Bochart, dont la première partie s'intitule *Phaleg seu de dispersione gentium et terrarum divisione facta in ædificatione turris Babel*, et la seconde *Chanaan seu de coloniis et sermone Phœnicum* (Cadomi, 1646 [91]). Il avait déjà emprunté cette œuvre maîtresse de l'«un des plus savants hommes de l'Europe dans les langues et dans l'histoire» [92] en juin 1764 [93], alors qu'il était en train de s'enfoncer «dans des recherches pédantesques de l'antiquité» [94], principalement afin de se pourvoir chez les philologues et chez les historiens des religions d'armes efficaces pour la vigoureuse campagne qu'il s'apprêtait à mener contre l'Ecriture sainte dans la «fanfaronade continuelle d'érudition orientale» [95] qu'est *la Philosophie de l'histoire* (1765). Et de fait, son information en matière d'histoire comparée des croyances repose moins sur les textes originaux que sur les travaux de Bochart, de Huet, de Hyde, de Rollin, de Calmet, de Banier, de Warburton, pour ne citer que les plus importants de ses créanciers, doctes intermédiaires qu'il pille sans vergogne, en s'abstenant trop souvent de reconnaître sa dette et parfois en les comprenant de travers, comme Pierre-Henri Larcher en a impitoyablement administré la preuve dans son *Supplément à «la Philosophie de l'histoire»* (1767) [96]. Il est donc plausible qu'au moment de rédiger pour le tome IV des *Questions sur l'Encyclopédie* des articles tels que «Déluge universel» (où Bochart est critiqué [97]), «Dénombrement» [98], «Dieu. Dieux», «De Diodore de Sicile, et d'Hérodote», ou de mettre en chantier des articles de la même veine destinés à prendre place dans les parties ultérieures, Voltaire éprouve le «besoin très pressant» de rafraîchir et d'assurer ses connaissances en compulsant l'une des sources où il aime à puiser les éléments des astucieuses comparaisons qui lui servent à déprécier les «fables» antiques et surtout l'histoire sacrée.

Dans le même temps, Voltaire commence à se préoccuper des moyens d'introduire en France les trois premiers tomes des *Questions sur l'Encyclopédie*, dont le scandale provoqué par la publication du *Système de la nature* compromet les chances d'entrée dans le royaume: «Ce livre a rendu tous les philosophes éxécrables aux yeux du Roi et de toute la cour. [...] L'éditeur de ce fatal ouvrage a perdu la philosophie à jamais dans l'esprit de tous les magistrats et de tous les pères de famille qui sentent combien l'athéisme peut être dangereux pour la société. / J'ignore si les questions sur l'enciclopédie oseront paraître. Les esprits sont tellement irrités qu'on prendra pour athée quiconque n'aura pas de foi à s^te^ Genevieve et à s^t^ Janvier [99].» Qu'à cela ne tienne! Sans attendre que les trois volumes soient tirés, Voltaire s'ingénie à trouver des voies discrètes par où la France puisse recevoir son contingent, et c'est à n'en pas douter le secret de l'une de ces filières qu'il désire glisser à l'oreille de Gabriel Cramer.

VOLTAIRE.

L. s. à un destinataire non identifié.

Au château de Ferney, par Genève, 3 octobre 1776.

4°, 4 p., p. 3-4 bl.

La lettre est de la main de Jean-Louis Wagnière; la signature et les mots «gentilhomme ord[inaire] du Roy t[rès] c[hrétien]» sont autographes.

3e. 8bre. 1776, au chateau de Ferney, par Genève

Monsieur

Le vieillard de quatre vingt trois ans à qui vous avez fait l'honneur d'écrire de Milan le 23e. 7bre., ne peut vous remercier de sa main, étant assez près d'aller dans un païs où l'on n'écrit à personne, et dont on n'a jamais reçu de réponse.

Si j'étais en vie je viendrais prendre de vous des leçons sur les choses dont vous me faittes l'honneur de me parler. L'édition de Dresde [100] est très imparfaitte. Les dernieres faittes à Lausanne [101] et à Genève [102] sont dix fois plus amples, mais pleines de fautes absurdes, et défigurées par un grand nombre d'ouvrages qui me sont très faussement attribués [103]. On me donne beaucoup d'enfans bâtards dans un age où je ne puis en faire de légitimes.

Puisque vous daignez, Monsieur, vous amuser avec quelques morceaux de Littérature qui me sont échapés, je vous aurai beaucoup d'obligation de me rendre justice sur les choses qu'on m'impute et qui ne sont pas de moi. Que ne puis-je venir vous en prier moi même, et vous témoigner la respectueuse reconnaissance avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Monsieur

Vôtre très humble et très
obéissant serviteur
Voltaire gentilhomme
ord du Roy t.c.

Terminons par un chapelet de particularités que Voltaire a glanées dans l'histoire du grand siècle:

Faits concernant le règne de Louis XIV.

Ms. a.

4°, 2 p.

Cf. VOLTAIRE, *Notebooks*, ed. in large part for the first time by Theodore Besterman, 2nd ed., revised and much enlarged, Genève, Toronto, Buffalo, 1968, p. 42, n° 1. (*The complete works of Voltaire*, 81-82.)

Faits concernant le regne de Louis 14

Gourville [104] pendu en effigie, et envoyé du roy a Brunswik [105].
Chavigni [106] faussaire gardant son nom, et envoyé a Ratisbonne [107].
Des 1660 [108] des comediens francois chez le duc de Zell [109].
Gourvilles memoirs page 64. Lyonne [110] luy parle du dessein de conquerir la Hollande. Donc on y pensoit deja en 1667 sans nul pretexte [111].

faits concernant le regne de Louis 14

Gourville pendu en effigie, et envoyé du roy a Brunswik

Chavigni faussaire gardant son nom, et envoyé a Ratisbonne

Les 1660 des comediens francois chez le duc de Zell

Gourvilles memoirs page 64 lyonne luy parle du dessein de conquerir la hollande. donc on y pensoit deja en 1661 sans nul pretexte

en espagne monoye a été haussée comme icy, gouvernements differents et menes sottises

Dispense de maigre est une taxe d'un ecu par tete vaut douze millions au roy d'espagne

le roy d'espagne en 1666 n'avoit que 30 millions de revenu

en 1642 les juifs d'amsterdam proposerent 2 millions a Gourville pour etre qu'on epargne leur quarter

Dans la minorité du roy ses officiers le nourrissoient a credit, nul arrangement dans les finances, gourville est le premier qui ait fait remarquer les especes, et lesprit d'un chaudronnier

En Espagne monoye a eté haussée comme icy, gouvernements differents et memes sottises [112].

Dispense de maigre est une taxe d'un ecu par tete, vaut deux millions au r[oi] d'Espagne [113].

Le roy d'Espagne en 1666 n'avoit que 30 millions de revenu [114].

En 1672 les juifs d'Amsterdam proposent 2 millions a Gourville pour [115] qu'on epargne leur quartier [116].

Dans la minorité du roy ses officiers le nourissoient a credit, nul arrangement dans les finances [117], Gourville est le premier qui ait fait remarquer les especes, il [118] l'aprit d'un chauderonnier [119].

Grande faute que fait Louis 14 de ne pas suivre l'avis de Gourville d'enfermer les ministres au lieu de les bannir de France [120].

Colbert [121] fait rendre un arrest par lequel il est deffendu aux gens d'afaire de preter au roy sous peine de mort, l'anée d'apres il emprunte d'eux [122].

Pourquoy ce chien est il a la Bastille? Pour avoir mordu le chien de l'abbé Fouquet [123].

Gourville en parlant du roy Jacques [124] disoit que le pape devoit l'excomunier parce qu'il alloit faire pendre les catholiques [125].

En 1637 rien n'etoit si comun que de voir [126] nos ambassadeurs manier l'epee en faveur des pays ou ils etoient envoyez. Le baron de Charnassé [127] ambassadeur aupres des etats generaux, etoit colonel a leur service [128].

Les filles de France ont droit de chier [129] dans la garderobe de la reine. Le grand chambellan donne le torchecul [129] au roy, c'est presque le seul droit de sa charge [130].

Il ressort de notre commentaire que c'est des *Mémoires* de Gourville que Voltaire a tiré presque tous ces traits, dont deux apparaissent aussi dans le cahier de notes conservé à Cambridge et neuf dans l'un de ceux qui se trouvent à Leningrad. Il est évident que la récolte s'est faite durant la longue préparation du *Siècle de Louis XIV*, pour lequel notre historien paraît avoir assemblé des matériaux dès 1732 ou 1733 [131], avant de «commence[r] l'édifice» en juin 1735 [132], tout en multipliant ses recherches. Nul doute, par ailleurs, que Voltaire a engrangé au plus tard au printemps de 1739 le fait consigné dans l'avant-dernière note, car il en parle dans une lettre du 13 avril de cette année [133].

A lire cet aide-mémoire, on devine l'espèce de jouissance que procure à Voltaire le travail de documentation: «J'ay du plaisir même à préparer les instruments dont je dois me servir. La manière dont je receuille mes matériaux est un amusement agréable. Il n'y a point de livre où je ne trouve des traits dont je peux faire usage. Vous savez qu'un peintre voit les objets d'une manière différente des autres hommes. Il remarque des effets de lumière, et des ombres qui échapent aux yeux non exercez. Voylà comme je suis. Je me suis établi le peintre du siècle de Louis 14, et tout ce qui se présente à moy est regardé dans cette vue [134].» Comme il se délecte, en particulier, à déterrer «ces riens qui [l']intéressent, et qui tout futiles qu'ils sont, ne laissent pas d'être matière à réflexion pour quiconque sait penser» [135] et les faire entrer dans «un corps d'histoire suivi»! [136] Mais s'il veut «tout consulter» [137], il n'entend pas disputer «au gazetier chronologiste, au pesant historiographe, la triste occupation de tout dire» [138]. Il aurait cependant mauvaise grâce à ne pas leur «pardonner» leurs compilations, d'où il se plaît tellement à extraire «quelques gouttes d'élixir» [139] du genre de celles que l'on vient de humer: «Ces énormes recueils sont le magasin où le génie doit puiser, c'est là qu'il faut prendre quelques couleurs choisies pour peindre un tableau qui passe à la postérité [140].»

O.C.: VOLTAIRE, *Œuvres complètes*, éd. Louis Moland, Paris, 1877-1885, 52 vol.

Best.: VOLTAIRE, *Voltaire's Correspondence*, ed. by Theodore Besterman, Genève, 1953-1965, 107 vol.

Best. D: VOLTAIRE, *Correspondence and related documents*, definitive ed. by Theodore Besterman, Genève, puis Banbury, puis Oxford, 1968-1977, 51 vol. (*The complete works of Voltaire*, 85-135.)

Notebooks: VOLTAIRE, *Notebooks*, ed. in large part for the first time by Theodore Besterman, 2nd ed., revised and much enlarged, Genève, Toronto, Buffalo, 1968, 2 vol. (*The complete works of Voltaire*, 81-82.)

Bengesco: Georges BENGESCO, *Voltaire: bibliographie de ses œuvres*, Paris, 1882-1890, 4 vol.

Trapnell: William H. TRAPNELL, «Survey and analysis of Voltaire's collective editions, 1728-1789», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, vol. LXXVII, Genève, 1970, pp. 103-199.

Gourville: Jean Hérault, sieur de GOURVILLE, *Mémoires de Monsieur de Gourville, concernant les affaires ausquelles il a été employé par la cour, depuis 1642, jusqu'en 1698*, Paris, 1724, 2 vol.

[1] Cf. *infra*, n. 11.

[2] Bengesco, t. I, p. 330.

[3] Cf. Best. 5137, Best. D 5787. Cf. aussi Best. 5075, 5092, 5101, 5102, 5112, 5117, 5143, 5180; Best. D 5723, 5741, 5750, 5751, 5762, 5767, 5793, 5830.

[4] Cf. Best. 4919, 4955, 4971, 4973-4975, 4980, 4982, 4988, 5003, 5022, 5041, 5042, 5069, 5083, 5103, 5111, 5112, 5132, 5195; Best. D 5564, 5600, 5616, 5618-5620, 5625, 5627, 5633, 5648, 5667, 5688, 5689, 5716, 5732, 5752, 5760, 5762, 5782, 5846.

[5] *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 1189-1190, n°s 3035-3039. Cf. Best. 4974, 5054; Best. D 5619, 5702. Dans de rares lettres, Voltaire prétend, peut-être pour accréditer l'adresse figurant sur le titre, que l'impression des *Annales de l'Empire* s'est faite «partie à Bâle, partie à Colmar» (Best. 4955, Best. D 5600; cf. Best. 4975, 5069; Best. D 5620, 5716), ou que Decker a «imprimé quelques feuilles» de cet ouvrage (Best. 4988, Best. D 5633; cf. Best. 5137, Best. D 5787).

[6] *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 1191, n° 3040. Cf. Best. 4975, 5003, 5022, 5103, 5111, 5150; Best. D 5620, 5648, 5667, 5752, 5760, 5800.

[7] Cf. Best. 5160 et n. 1, Best. D 5810 et n. 1. Lettre de Voltaire à Charles-Jean-François Hénault du 12 mai 1754.

[8] Bengesco, n° 1175, et *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 1192, n° 3043.

[9] L'édition de Francfort (t. II, p. 248) présente la coquille *du*.

[10] Best. 5168, Best. D 5818.

[11] Cette retouche émane à coup sûr de l'auteur, à qui les libraires contrefaisant les *Annales de l'Empire* «dans les pays étrangers» n'étaient pas inconnus, puisqu'il déclare expressément, le 28 mars 1754 déjà, leur avoir envoyé le «double» d'un mémoire «nécessaire pour faire des cartons au 1er volume des annales de l'empire qui est plein de fautes» (Best. 5101, Best. D 5750). Il est encore plus clair dans la préface de la «cinquième édition» de l'*Essai sur l'histoire universelle* (Bengesco, t. I, p. 330): «M. de Voltaire n'a jamais envoyé d'exemplaires des *Annales de l'Empire* à Jean Neaulme: mais sachant par les gazettes que Neaulme à La Haye et Eslinger à Francfort contrefaisaient le premier volume des *Annales de l'Empire*, il les a avertis qu'ils faisaient tort à ceux auxquels il a donné son ouvrage; il les a exhortés à ne pas faire de la profession des Estienne un métier de pirates; il les a exhortés au moins à mettre dans leur édition les cartons nécessaires qui sont dans l'édition de Decker et de Walther; et ne pouvant les empêcher de contrefaire ce livre, il a exigé avec raison qu'il fût contrefait avec exactitude.» (VOLTAIRE, *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations et sur les principaux faits de l'histoire depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIII*, introduction, bibliographie, relevé de variantes, notes et index par René Pomeau, Paris, 1963, t. II, p. 880. (Classiques Garnier.))

[12] Cf. *supra*, n. 8.

[13] Bengesco, n° 2212; Trapnell, sigle NM: t. XVI (1775), p. 288.

[14] Bengesco, n° 2141; Trapnell, n° 75G: t. XXIII (1775), p. 475.

[15] Cf. Christina BECKER, Volker GROTEFEND, Gernot KIEFER, unter Mitarbeit von Wolfgang SCHIBEL, *Schriften von und über Voltaire aus dem 18. Jahrhundert in Mannheim = Ouvrages de et sur Voltaire: éditions du 18e siècle à Mannheim*, Mannheim, 1978, n° 35.

[16] Cf. Christian Gottlob KAYSER, *Index locupletissimus librorum qui, inde ab anno 1750 usque ad annum 1832, in Germania et in terris confinibus prodierunt = Vollständiges Bücher-Lexicon enthaltend alle von 1750 bis zu Ende des Jahres 1832 in Deutschland und in den angrenzenden Ländern gedruckten Bücher* [...], Leipzig, 1834-1838, t. VI, p. 107, col. 1: «annales de l'empire depuis Charlemagne jusqu'à Charles VI. II Vols. 8. Frankf. a. M. 754. Andreä». Cf. aussi Bengesco, n° 1174.

[17] Les considérations sur Philippe de Mornay, dit Duplessis-Mornay, se réduisent à deux paragraphes (p. 9) et les remarques sur le mot *prêche* (cf. p. 47) et sur Claude Leblanc (cf. p. 121) sont omises, tandis qu'on peut lire à la page 132 la note dite «des damnés» et à la page 140 celle sur Jean-Baptiste Colbert.

[18] De toute évidence, ils sont l'œuvre de Nicolas Caron. Cf. Marius AUDIN, *Essai sur les graveurs de bois en France au dix-huitième siècle*, Paris, 1925, pp. 105-114; *Bibliothèque nationale, Département des estampes. Inventaire du fonds français. Graveurs du dix-huitième siècle*, t. III, par Marcel Roux, Paris, 1934, pp. 436-437.

[19] *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 854, n° 1716.

[20] Theodore BESTERMAN, «Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco», 4th ed., *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, vol. CXI, Banbury, 1973, pp. 84-85, n° 131.

[21] *Ibid.*, p. 88, n° 144.

[22] Les gravures originales sont dues au burin de Jacques Aliamet, de François Aveline, de Pierre Chenu, de Noël Le Mire et de Jacques-Nicolas Tardieu. Cf. Juliette RIGAL, «L'iconographie de la *Henriade* au XVIIIe siècle ou la naissance du style troubadour», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, vol. XXXII, Genève, 1965, pp. 23-71, en particulier pp. 31-35.

[23] Le titre du n° 375 se taisant du lieu de parution et du nom de l'éditeur, il n'a pas été prévu d'espace pour les spécifier, aussi a-t-il fallu éliminer, dans le n° 380, et le bas des nuées au-dessus desquelles s'élève le Pégase de la vignette et la signature «Cochin filius inv.» pour faire place à l'adresse du libraire Duchesne. Autres changements: le motif allégorique a subi d'infimes retouches et une virgule a surgi après le mot «variantes». Le bandeau de Charles-Nicolas Cochin le jeune qui surmonte dans ces éditions de 1746 et de 1761 le titre de départ du chant I n'est pas reproduit dans celle de 1787 que nous scrutons.

[24] Bengesco, n° 2137; Trapnell, n° 68: t. I (1768). Avant même que Gabriel Cramer ait achevé d'élaborer ce volume, Voltaire a communiqué en juillet 1766 à la veuve de Nicolas-Bonaventure Duchesne, à l'insu de «Caro» (cf. Best. 12518, Best. D 13398), «une Henriade bien corrigée, avec quelques augmentations, le tout conforme à l'édition in 4° que l'on a entreprise à Genève» (Best. 12515, Best. D 13395; cf. Best. 12523, 13210, 13237; Best. D 13403, 14105, 14134).

[25] La glose concernant Duplessis-Mornay apparaît dans sa version définitive (pp. 80-81), les notes sur le terme de *prêche* (p. 125), sur le secrétaire d'Etat à la guerre Leblanc (pp. 199-200) et sur Colbert (p. 230) sont présentes, mais le compte de la multitude prodigieuse des réprouvés manque (cf. p. 228), de même que la réflexion moins compromettante «sur le petit nombre des élus» à quoi il a cédé la place dans une édition de 1748 (Bengesco, n°s 376 et 2128; cf. Best. 3227, Best. D 3608).

[26] Il s'agit du «Discours sur l'*Histoire de Charles XII*» (t. I, pp. [1]-VIII), de la «Lettre de M. de La Motraye à M. de Voltaire, contenant des remarques historiques & critiques sur son *Histoie* [sic] *de Charles XII. roy de Suede*, avec les réponses à ces critiques» (t. II, pp. 115-189) et de la note indignée où Voltaire admoneste Jean-Baptiste Des Roches, dit l'abbé de Parthenay, pour avoir décrié sa biographie de l'adversaire malheureux de Pierre le Grand dans la préface de l'*Histoire de Pologne sous le règne d'Auguste II* (La Haye, 1733-1734).

[27] P. Berger: t. I, 1re partie, cahiers A-B; t. I, 2e partie, cahiers A-D, L; t. II, 1re partie, cahiers A-K. D. Tamizier: t. I, 1re partie, cahiers C-I; t. I, 2e partie, cahiers E-K, M-O; t. II, 2e partie, cahiers A-E, G-K, M. I. Dandreu: t. I, 1re partie, cahier K; t. II, 2e partie, cahiers F, L, N.

[28] Ce cahier est le onzième (K) de la 1re partie du tome I. Pour le reste, le partage entre les fournisseurs varie quelque peu relativement à l'exemplaire dont les titres arborent la date de 1754. P. Berger: t. I, 1re partie, cahiers A-B; t. I, 2e partie, cahiers A-D, L, N; t. II, 1re partie, cahiers A-K. D. Tamizier: t. I, 1re partie, cahiers C-I; t. I, 2e partie, cahiers E-K, M, O; t. II, 2e partie, cahiers A-M. I. Dandreu: t. II, 2^e^ partie, cahier N.

[29] [Madeleine RENIER], *Collection voltairienne du comte de Launoit*, Bruxelles, 1955, p. 44, n° 135.

[30] Theodore BESTERMAN, «Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco», 4th ed., *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, vol. CXI, Banbury, 1973, p. 118, n° 209.

[31] Bengesco, n° 1192.

[32] *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 1277, n° 3389.

[33] Cf. *ibid.*, col. 1273-1277, n°s 3380-3388. A l'image de la plupart des éditions de ce genre, celles que nous explorons commencent par la «Préface de l'éditeur» – modifiée sur un point de détail – qui ouvre l'originale et par un «Avis du libraire» affirmant que les additions envoyées «de tous côtés» par l'auteur «à tant de personnes» ont été «recueillies avec la plus grande exactitude». Nos volumes respectent l'économie générale de ces impressions parisiennes dissimulées sous l'adresse de Leipzig, dont l'un des traits distinctifs est d'avoir une «Table des chapitres» en tête des quatre parties et une «Table des principales matieres» à la fin des deux tomes.

[34] Theodore BESTERMAN, «Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco», 4th ed., *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, vol. CXI, Banbury, 1973, p. 118, n° 208; *Catalogue général des livres imprimés*

de la Bibliothèque nationale, série *Auteurs*, t. CCXIV, col. 1273-1274 et 1276, n°s 3380-3381 et 3386-3387.

Dans ce type évolué, l'article du catalogue des écrivains traitant de l'abbé Charles-Irénée Castel de Saint-Pierre se présente déjà sous la forme qu'il revêt dans une impression lyonnaise de 1753 recensée par la Bibliothèque nationale sous le n° 3376 (cf. *infra*, n. 37) et dans les deux couples dont nous travaillons à dégager les caractéristiques. Le texte de la notice n'est plus le même dans l'édition de Dresde (Bengesco, n° 1186), et Voltaire continuera de le remodeler dans celles qui suivront.

L'édition parisienne qui nous sert ici d'élément de référence comporte neuf cartons (t. I, 1re partie, pp. 165-166; t. I, 2e partie, pp. 117-118, 147-148, 247-248, 269-270, 279-280, 303-304; t. II, 2e partie, pp. 147-148, 243-244). Les deux premiers et les deux derniers n'ont été pris en considération ni dans l'une ni dans l'autre des paires qui nous occupent, ce qui renforce la parenté de celles-ci de quatre nœuds:

- Nous lisons au chapitre VIII (t. I, 1re partie, p. 168 de l'éd. inconnue, p. 154 de l'éd. connue), qui sera dès 1763 le chapitre IX: «On corrompit le comte [ou *compte*, faute gâtant le texte de notre double trouvaille,] de Saint-Amour [...]». A cette leçon, qui est celle de l'édition *princeps*, Voltaire a prié Michel Lambert, le 7 novembre 1752, de substituer par le biais d'un carton une tournure édulcorée: «On persuada le comte de Saint-Amour [...]» (cf. Best. 4437, Best. D 5063). Le nom du comte a disparu de la version définitive de ce passage, dont les acquéreurs de l'édition du *Siècle de Louis XIV* publiée par Georg Conrad Walther (Bengesco, n° 1186) ont eu la primeur.
- Le vingt-huitième alinéa du chapitre XVI (t. I, 2e partie, pp. 120-121 de l'éd. inconnue, p. 109 de l'éd. connue), chapitre qui deviendra le XVIIe et dont la fin débordera sur le XVIIIe, reste conforme au passage correspondant de l'édition originale.
- Au sein de la liste des maréchaux de France, les titres de «duc & pair, prince de l'empire» sont omis après le nom du maréchal duc de Belle-Isle, petit-fils de Nicolas Fouquet (cf. t. II, 2e partie, p. 141 de l'éd. inconnue et de l'éd. connue).
- Dans l'article du catalogue des écrivains se rapportant à Antoine Houdar de La Motte (cf. t. II, 2e partie, p. 235 de l'éd. inconnue et de l'éd. connue), il n'a pas été procédé au «retranchement du mot *Daguessau* après celuy de chancelier», suppression que Voltaire a demandée instamment à Michel Lambert le 7 novembre 1752 (Best. 4437, Best. D 5063).

[35] Cf. Best. 4396, 4424, 4452, 4468 et n. 2, 4484, 4490; Best. D 5020, 5049, 5079, 5095 et n. 2, 5112, 5119.

[36] Bengesco, n° 1186.

[37] Il n'est pas sans intérêt de constater l'occurrence de plusieurs de ces variantes dans une édition de 1753, en trois volumes in-12, dont la notice n° 3376 du tome CCXIV de la série *Auteurs* du *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale* (Paris, 1978, col. 1272) spécifie la provenance lyonnaise. Cf. *supra*, n. 34.

[38] Les coquilles sont assez nombreuses dans les dates de naissance et de mort des écrivains. Quelques-unes de celles qui entachent l'édition dont nous avons découvert deux spécimens pourvus de titres divergents sont absentes de l'édition survenant aussi avec deux titres distincts à laquelle nous la juxtaposons, et vice versa.

[39] Bengesco, n° 2133; Trapnell, n° 56G: t. XV-XVII.

[40] Cf. le chapitre IX, futur chapitre X (t. I, 1re partie, p. 188 de l'éd. inconnue, p. 172 de l'éd. connue). Au sujet de ce passage, cf. Cornelia Wilhelmine ROLDANUS, *Coenraad van Beuningen, staatsman en libertijn*, 's-Gravenhage, 1931, p. 79 et n. 3.

[41] Cf. le chapitre XXIV, futur chapitre XXV (t. II, 1re partie, p. 14 de l'éd. inconnue et de l'éd. connue).

[42] Cf. le chapitre XVI, dont les quatre premiers cinquièmes constitueront, avec des compléments, le chapitre XVII (t. I, 2e partie, p. 117 de l'éd. inconnue, p. 106 de l'éd. connue).

[43] Cf. le chapitre XXVI, qui formera les chapitres XXVII et XXVIII (t. II, 1re partie, pp. 84-89 de l'éd. inconnue, pp. 82-86 de l'éd. connue).

[44] Cf. le chapitre XXXII, futur chapitre XXXVI (t. II, 2e partie, pp. 60-61 de l'éd. inconnue et de l'éd. connue).

[45] L'édition du *Siècle de Louis XIV* imprimée par les Cramer en 1757, derechef dans le cadre d'une *Collection complette des œuvres de Mr. de Voltaire*, se signale à son tour par des améliorations et par des ajouts (cf. Charles WIRZ, «L'Institut et Musée Voltaire en 1978», *Genava*, Genève, nouvelle série, t. XXVII, 1979, p. 294, n. 17). L'un de ces derniers intervient dans l'article Nicolas Gédoyn, qui passe de trois à vingt-et-une lignes, tandis qu'un autre intéresse Joseph Saurin, à qui Voltaire ménage dorénavant un article indépendant.

[46] «Edition vraisemblablement faite à Avignon d'après le texte de l'édition Cramer de 1768.» (*Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 1309, n° 3551.) Le papier est d'Auvergne.

[47] Theodore BESTERMAN, «Some eighteenth-century Voltaire editions unknown to Bengesco», 4th ed., *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, vol. CXI, Banbury, 1973, p. 120, n° 216.

[48] *Zaïre* est omise dans la «Table des pièces contenues dans ce volume» qui figure au verso de la page de titre du tome I.

[49] Avec le tome II, on a relié l'édition du *Taureau blanc* à laquelle Bengesco attribue le n° 1509 et M. René Pomeau le sigle M (cf. VOLTAIRE, *Le Taureau blanc*, édition critique par René Pomeau, Paris, 1956, p. XXV, n° 9; cf. aussi pp. XXIX-XXXII).

[50] Nous devons cette date à Mlle Marie-Laure Chastang, chef du Service des factums de la Bibliothèque nationale. Nous sommes heureux de saisir cette occasion de renouveler à Mlle Chastang l'expression de la vive gratitude à quoi nous engage son obligeance inlassable.

[51] *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale*, série *Auteurs*, t. CCXIV, Paris, 1978, col. 707, n° 1000.

[52] Dans le même catalogue, François Grasset offre: «Procès (sur le) de mdlle Camp. 8. 1772», c'est-à-dire, selon toutes les apparences, la brochure nantie de ce titre dont nous avons étudié un exemplaire l'an passé, flairant son origine à l'«aversion de l'imprimeur pour le redoublement de certaines consonnes» (cf. Charles WIRZ, «L'Institut et Musée Voltaire en 1981», *Genava*, Genève, nouvelle série, t. XXX, 1982, pp. 186-187).

[53] Cf. Silvio CORSINI, *Recueil d'ornements gravés sur bois principalement dans des imprimés lausannois parus de 1770 à 1774*, Lausanne, 1979, n°s 115 (vignette des titres), 11 (bandeau), 80, 109, 127, 139 et 140. (Travail de diplôme présenté à l'Association des bibliothécaires suisses.)

[54] Bengesco, n° 2138; Trapnell, n° 70L.

[55] Etienne Rieu, né en 1752 à la Guadeloupe, mort en 1821 à Genève, était alors «Lieutenant au Régiment suisse de Diesbach» (Best. app. 315, Best. D app. 415), où il a servi de 1766 à 1792, avec le grade de capitaine dès 1779. De son union avec Marie-Charlotte Turrettini sont nés quatre enfants, dont le deuxième, Jean-Louis Rieu (1788-1868), a laissé des souvenirs que le plus jeune de ses fils, Charles-Pierre-Henri-Frédéric, a publiés sous le titre de *Mémoires de Jean-Louis Rieu, ancien premier syndic de Genève* (Genève, Bâle, 1870), en retranchant une «introduction généalogique» intitulée *Notes sur ma famille*, qui n'a paru qu'en 1913 dans les *Proceedings of the Huguenot Society of London* (London, vol. X, n° 2, pp. 248-264), en appendice au texte d'une communication de P. H. Ditchfield sur «The family of Riou» (pp. 236-248). L'intérêt de ces *Notes* dépasse largement le cadre de la généalogie, car Jean-Louis Rieu y esquisse avec finesse la vie et le caractère de ceux de ses ascendants qu'il a connus, comme aussi de son grand-père Henri, le familier de Voltaire. Signalons encore que l'aîné des fils de Charles-Pierre-Henri-Frédéric Rieu, prénommé Jean-Louis comme son aïeul, a poursuivi l'histoire des siens dans *A chronicle of the Rieu family now settled in England* ([s. l.], 1947?).

La mère d'Etienne Rieu, Marie-Jeanne Guischard, «tenant à une famille honorable et aisée» de la Guadeloupe, s'était mariée en 1750 avec Henri Rieu. Son petit-fils Jean-Louis a brossé d'elle un attachant portrait: «Ma grand-mère Rieu offrait un contraste parfait avec son mari; les créoles passent pour être indolentes et capricieuses; elle n'avait, quoique créole, aucun de ces défauts, à moins qu'on ne prenne une parfaite douceur pour le bon côté de l'indolence; son esprit était, avec cela fin et parfois malicieux mais sans l'ombre de méchanceté. Dans la société, qu'elle aimait, elle avait toujours quelque-chose d'aimable à raconter et savait tirer parti même des sots. Aussi était-elle aimée et recherchée de tout le monde. La pauvre femme eut, à son arrivée en Europe, des luttes à soutenir d'abord contre le climat, et ensuite contre sa belle-sœur Julie Rieu, qui ne lui épargna aucun désagrément. Je ne sais sur quel pied elle vécut avec sa belle-mère, le caractère de son mari l'avait au reste rompue aux boutades et elle supportait tous ces tracas avec une égalité d'humeur qui finissait par désarmer. Elle avait pour mon père, dont le caractère doux et timide se rapprochait du sien, une prédilection que celui-ci lui rendait avec usure. Elle fut pour moi, ainsi que pour mes frères et sœurs, plus qu'une mère, pour moi surtout à qui elle se consacra dans les moments critiques de ma première enfance, avec un dévouement auquel je dois

peut-être la vie. C'est d'elle que j'ai appris à lire, et si je ne lui exprimais pas dans le temps, la reconnaissance que je lui devais pour ses utiles leçons je n'en témoignais que plus de gratitude pour les morceaux de pain grillé qu'elle dîmait pour moi sur son déjeuner et pour les petits larcins qu'elle commettait en ma faveur sur les goûters de la société où elle allait. / Elle est morte à Rolle en 1808, âgée de près de 80 ans.» (*Proceedings of the Huguenot Society of London*, London, vol. X, n° 2, 1913, p. 256.)

[56] Henri Rieu (1721-1787), le «cher corsaire» que Voltaire couchera sur son testament le 30 septembre 1776, le priant «de prendre dans [s]a bibliothèque tous les livres anglois qui lui conviendront» (Best. D app. 469), allait se porter acquéreur à Ferney, le 20 juillet 1775, de la maison de campagne que le maître de céans lui avait fait bâtir près du château (cf. Best. 17849, 18000, app. 315, 18585, 19060 n.; Best. D 18954, 19108, app. 415, 19711, 20198 n.; cf. aussi *Voltaire's household accounts 1760-1778*, ed. in facsimile by Theodore Besterman, Genève, New York, 1968, pp. 254-258, 261, 262, 265-267, 272, 279, 280, 283). Pour se documenter sur son existence hors du commun et sur les rapports étroits qu'il entretenait avec Voltaire, il y a lieu de consulter au premier chef, outre la correspondance de ce dernier et les chroniques familiales citées dans la note 55, les publications suivantes: Jacob Jonas BJÖRNSTÅHL, *Lettere ne' suoi viaggj stranieri di Giacomo Giona Bjoernstaehl, professore di filosofia in Upsala, scritte al Signor Gjörwell, bibliotecario regio in Stocolma*, tradotte dallo svezzese in tedesco da Giusto Ernesto Groskurd, e dal tedesco in italiano recate da Baldassardomenico Zini di Val di Non, Poschiavo, 1782-1787, t. I, pp. 186-187, et t. IV, pp. 137-139; Samuel S. B. TAYLOR, «La collaboration de Voltaire au *Théâtre français* (1767-1769)», *Studies on Voltaire and the eighteenth century*, vol. XVIII, Genève, 1961, pp. 57-75; Jeroom VERCRUYSSE, «Voltaire et Marc Michel Rey», *ibid.*, vol. LVIII, Genève, 1967, pp. 1707-1763; Henri RIEU, «Lettre de Henri Rieu sur les derniers jours de Voltaire», publiée par Jeroom Vercruysse, *ibid.*, vol. CXXXV, Banbury, 1975, pp. 193-198; H. A. HÖWELER, «De Franse vertaling van *Sara Burgerhart*: voorlopige mededelingen», *Documentatieblad Werkgroep 18e eeuw*, 1-10, Utrecht, 1975, pp. 238-246 (réimpression des pp. 18-26 du n° 9, 1970) et pp. 273-274 («Verbetering en aanvulling»).

[57] Peut-être Henri Rieu avait-il contracté la «maladie épidémique affreuse» (Best. 18327, Best. D 19442) à cause de laquelle Mme Denis s'est trouvée «entre la vie et la mort pendant plus d'un mois» (Best. 18328, Best. D 19443; cf. Best. 18259, 18270, 18292, 18294, 18296, 18298, 18304-18307, 18309, 18311-18313, 18315, 18324, 18325, 18329 n., 18333, 18334, 18337, 18343, 18345, 18348 n., 18355, 18365, 18366, 18374; Best. D 19373, 19384, 19407, 19409, 19411, 19413, 19419-19422, 19424, 19426-19428, 19430, 19439, 19440, 19444 n., 19449, 19450, 19453, 19459, 19461, 19463 n., 19470, 19480, 19481, 19489). Voltaire mentionne les souffrances de son ami au passé dans un billet que Theodore Besterman situe vers décembre 1775 (cf. Best. 18670, Best. D 19798).

[58] Marie-Jeanne-Marguerite-Judith Rieu (1755-1839), généralement appelée Julie Rieu, comme sa tante. Cf. Jacques-Augustin, dit James GALIFFE, *Notices généalogiques sur les familles genevoises, depuis les premiers temps jusqu'à nos jours*, t. IV, par Jean-Barthélemy-Gaïfre, dit John Galiffe, 2e éd. complétée et entièrement remaniée par Gustave-Amédée, dit Aymon Galiffe, Genève, 1908, p. 319.

[59] Ce témoignage recoupe celui de Louise-Suzanne Gallatin (cf. Best. 18294 n., 18304, 18329 n.; Best. D 19409 n., 19419, 19444 n.), mais Voltaire, à son habitude, ne cesse de se dire malade, voire moribond, dans ses lettres de cette époque.

[60] Pour nommer l'aigrette surmontant la coiffure des dragons, Mme Rieu emploie *sultan* au lieu de *sultane*, qui désignait, «en terme de Confiseur», de «petits ouvrages d'assortiment & de symmétrie dont on se sert pour garnir quelque tourte ou autre chose» (*Encyclopédie*, t. XV, Neuchâtel [*i. e.* Paris], 1765, p. 656).

[61] Jean-Louis Wagnière ébauche un portrait de son frère cadet dans une lettre à David-Louis de Constant de Rebecque, seigneur d'Hermenches, du 23 mars 1771: «Je vous remercie bien sincèrement de ce que vous avez la bonté de vous intéresser pour mon frère, soldat dans le Régiment d'Erlac, compagnie d'Henriou, dont le nom est Christe Samuel Wagniere, et qui est je crois chantre et maître d'école du Régiment. / Je ne demande pour mon frère que la protection et la bienveillance de ses supérieurs, et qu'ils eussent la bonté de l'avancer, s'ils l'en jugent digne, afin que l'état qu'il a embrassé puisse aumoins le faire vivre, puisque par ses folies de jeunesse il a dissipé son bien et une partie du mien. / Je vous serai donc très obligé, Monsieur, si vous voulez bien parler en faveur de mon frère qui est fort bel homme et très brave.» (Best. 16071, Best. D 17104.)

[62] Les deux compliments présentés à Voltaire et à sa nièce le 18 mai 1775 ont paru sous la rubrique du 6 juillet 1775 dans les additions pour cette année que renferme le tome XXX des *Mémoires secrets*. Ils sont introduits par ces mots: «On a parlé [– à la date du 22 mai 1775: cf. *infra*, n. 65 –] des fêtes données à Ferney en réjouissance de la convalescence de madame Denis. Voici les compliments enfantés à cette occasion, plus précieux par leur objet que par leur mérite intrinseque: on les croit de M. de Florian, neveu de M. de Voltaire, & qui se mêle un peu de littérature.» Les *Mémoires secrets* (t. VIII, 20 octobre 1775) tiennent aussi pour «sorti vraisemblablement de la Minerve de M. de Florian» le bref discours débité devant le châtelain de Ferney le 25 août 1775, lors de festivités en l'honneur de «l'Idoménée & [du] Mentor de cette nouvelle Salente», célébrées le jour de la Saint-Louis «pour solenniser en même temps la fête du roi» et couronnées par un tir à l'oiseau, mais Wagnière se fait un devoir de restituer la paternité de ce morceau plein d'emphase à l'horloger Rival dans son *Examen des «Mémoires secrets», etc., dits de Bachaumont* (cf. *Mémoires sur Voltaire, et sur ses ouvrages, par Longchamp et Wagnière, ses secrétaires; suivis de divers écrits inédits* [...], publiés par Jacques-Joseph-Marie Decroix et par Adrien-Jean-Quentin Beuchot], Paris, 1826, t. I, p. 385). Non sans confondre les fêtes, comme Wagnière l'avait déjà fait dans ses *Additions au «Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de 'la Henriade'»* (cf. *ibid.*, pp. 63-64), Gustave Desnoiresterres (*Voltaire et la société au XVIIIe siècle*, 2e éd., Paris, 1871-1876, t. VIII: *Retour et mort de Voltaire*, p. 35, n. 2) et Maurice Serval (alias Jean Stern, *Voltaire et sa nièce Madame Denis*, Paris, Genève, 1957, p. 242) ont admis que les deux adresses prononcées le 18 mai 1775 émanent également de la plume de Pierre Rival, qui avait charge, selon Isaac Cornuaud, de haranguer «le vieillard de Ferney au nom de la colonie, les jours de fête du patron» (*Mémoires de Isaac Cornuaud sur Genève et la révolution, de 1770 à 1795*, publiés avec notice biographique, notes et table des noms par Emilie Cherbuliez [...], Genève, 1912, p. 121).

[63] Le complimenteur en question pourrait être Georges Auzière, l'un des principaux chefs des «natifs», ces descendants d'immigrés qui ne jouissaient, bien qu'ils fussent nés sur le territoire de la République de Genève, que de privilèges économiques des plus restreints et qui se voyaient refuser les droits politiques par les citoyens et bourgeois. A partir du milieu du XVIIIe siècle, les membres de cette classe brimée se sont progressivement organisés pour conquérir une partie des droits qui leur étaient déniés. C'est Auzière qui a pris l'initiative d'intéresser Voltaire au sort de ses compagnons d'infortune, aussi n'est-il pas surprenant que ce monteur de boites soit l'un des fondateurs de la colonie d'horlogers «natifs» de Genève qui ont pris en 1770 le chemin de Versoix, avant de se replier en partie sur Ferney, où d'autres artisans genevois mécontents de leur sort étaient venus se fixer entre-temps. Isaac Cornuaud et Jean-Pierre Bérenger, auteurs de portraits sans complaisance de Georges Auzière, s'accordent à reconnaître sa faconde et la bienveillance que lui témoignait Voltaire, si prévenu en sa faveur qu'«il fut souvent le négociateur heureux de la colonie de Ferney auprès de l'illustre vieillard qui ne savait rien lui refuser» (Isaac CORNUAUD, *Mémoires de Isaac Cornuaud sur Genève et la révolution, de 1770 à 1795*, publiés avec notice biographique, notes et table des noms par Emilie Cherbuliez [...], Genève, 1912, p. 117; cf. *passim*; cf. aussi Jean-Pierre BÉRENGER, *Histoire de la Revolution de Geneve arrivée en 1770 dont Mr. de Voltaire fut un des Acteurs*, troisième cahier du *Manuscrit de l'Histoire de Genève faisant suite à l'Histoire imprimée par Mr. Jean Pierre Berenger*, Archives d'Etat, Genève, archives de famille, Bérenger, II/3, *passim*, en particulier p. 14; Eugène DEMOLE, «Le tir à l'oiseau de Ferney du 25 août 1775, à propos d'une médaille inédite de Voltaire», *Revue suisse de numismatique*, Genève, 15, 1909, p. 261, n. 2, et p. 269).

D'aucuns estimeront peut-être qu'*Osseguière* s'écarte par trop d'Auzière, mais il n'est pas exclu que Mme Rieu ait amalgamé le nom de ce dernier avec celui d'un autre «natif» établi à Ferney, Daniel Resseguerre, frère cadet de ce Guillaume Resseguerre dont l'incarcération est à l'origine de l'émeute du 15 février 1770 qui entraîna le bannissement de Georges Auzière et de sept de ses compères (cf. Best. 15539, 15685, 15687, 15689, 20035; Best. D 16556, 16707, 16709, 16712, 21201).

[64] Premier jet, biffé: *de*.

[65] «On a nouvelle de Ferney, que madame Denis, niece de M. de Voltaire, ayant eu une maladie longue, grave & dangereuse, est enfin dans une

parfaite convalescence; que le philosophe de ce canton a voulu célébrer cet heureux événement par une fête, mais qu'en bon chrétien il avoit attendu qu'on eût remercié Dieu par une grand'messe, accompagnée de musique & de symphonie.» (*Mémoires secrets*, t. VIII, 22 mai 1775.)

[66] Allusion au festin pantagruélique dont Cervántes narre les apprêts dans le chapitre XX de la seconde partie de *Don Quichotte*.

[67] Jean-Pierre-Louis, marquis de Luchet (1739-1792), futur journaliste et auteur d'une *Histoire littéraire de M. de Voltaire* en six volumes (Cassel, 1781), pour lors empêtré dans une désastreuse affaire d'exploitation de mines, était venu rejoindre à Ferney sa femme Suzanne, née Delon (cf. *infra*, n. 73), qui séjournait au château depuis mars (cf. Best. 18258, 18287, 18309, 18334, 18345; Best. D 19372, 19402, 19424, 19450, 19461). Le couple partira de Ferney dans le courant du mois de juin (cf. Best. 18385, 18386, 18389, 18420; Best. D 19501, 19502, 19505, 19540).

Qui s'intéresse à l'existence pleine de péripéties et à l'œuvre considérable de Luchet aura profit à consulter la notice que Mme Ann Thomson lui a consacrée dans le *Supplément I* (préparé par Anne-Marie Chouillet et François Moureau, Grenoble, 1980, pp. 104-106) au *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)* (sous la direction de Jean Sgard, avec la collaboration de Michel Gilot et Françoise Weil, Grenoble, 1976).

[68] Dominique (?) Gabard de Vaux exerçait à cette date les fonctions de secrétaire du résident de France à Genève, Pierre-Michel Hennin (cf. *infra*, n. 75), et le remplaçait durant ses absences en qualité de chargé d'affaires. C'est au même titre de chargé des affaires du roi qu'il assurera l'intérim après le départ de Hennin et qu'à deux reprises, en 1787 et en 1789, il dirigera transitoirement l'ambassade près le Corps helvétique, à Soleure.

[69] Philippe-Antoine de Claris, marquis de Florian, et sa troisième épouse, Louise-Bernarde Joly, de Semur-en-Auxois. Florian était veuf de la plus jeune des deux nièces de Voltaire, Marie-Elisabeth Mignot, et de Lucrèce-Angélique de Normandie.

[70] Le 12 mai 1775, Voltaire entretient son petit-neveu, Alexandre-Marie-François de Paule de Dompierre d'Hornoy, de ce militaire coupable d'avoir cru reconnaître sa griffe dans l'*Epître au comte de Tress[an] sur ces pestes publiques qu'on appelle philosophes, par le chevalier de Morton*, une supercherie que Michel de Cubières avait fait paraître quelques semaines auparavant – elle est datée du 10 février 1775 – en imitant son style avec tant de succès que nombre de contemporains, le destinataire le premier, s'y sont laissés prendre: «Un jeune officier d'artillerie, nommé M^r^ De s^t^ Remi, parent, à ce que je crois, de Mad^e^ de s^t^ Fargeau la mère, séduit par trois ou quatre beaux vers répandus dans cet impertinent ouvrage, l'a lu comme de moi chez M^r^ De s^t^ Fargeau, et a disputé vivement avec lui sur l'extrême mérite de cette sottise. M^r^ De s^t^ Fargeau s'est fâché; mais je suis encor plus fâché de mon côté, qu'on m'ait imputé cet amphigouri.» (Best. 18357, Best. D 19472.) Theodore Besterman tend à identifier ce «*jeune* officier», parent présumé de Michel-Etienne Le Peletier de Saint-Fargeau (dont le chien danois renversera Jean-Jaques Rousseau le 24 octobre de l'année suivante), avec René-César de Courtarvel (et non Courtavel!), mais l'hypothèse nous paraît hasardée, car ce dernier est né en 1728; quant aux deux premiers de ses fils, Louis-François-René (1759-1841) et Claude-René-César (1761-1849), ils ont pris rang de sous-lieutenant au régiment de Guyenne-infanterie en 1776 et en 1778.

[71] Mme Rieu, dont le charme et la vive intelligence ont frappé Jacob Jonas Björnståhl (*Lettere ne' suoi viaggj stranieri* [...], Poschiavo, 1782-1787, t. IV, p. 137), garde son bon sens à l'égard de Voltaire! Son petit-fils Jean-Louis rapporte dans ses *Notes sur ma famille* combien il aimait à l'entendre conter «les traits de la vie intérieure et des nombreuses bizarreries du grand écrivain» (*Proceedings of the Huguenot Society of London*, London, vol. X, n° 2, 1913, p. 255).

[72] Sans doute Jean Mallet-Genoud (1716-1789) et sa femme Charlotte-Marie (1730-1822), fille de Jean-Antoine Butini et de Louise Plantamour. Cf. Albert Choisy, *Notice généalogique et historique sur la famille Mallet de Genève, originaire de Rouen*, Genève, 1930, pp. 45, 115-116 et pl. 8.

[73] Claire Cramer, née Delon, avait épousé «caro Gabriele» en 1751; elle était sœur de Suzanne de Luchet (cf. *supra*, n. 67). Cf. Archives d'Etat, Genève, minutes du notaire Jean-Louis Delorme, vol. XXXVII, pp. 150-152; minutes du notaire Charles-Gabriel Flournois, vol. XXIII, pp. 30-33 et 39-41.

[74] Jean-François-Louis Cramer, né en 1752.

[75] Pierre-Michel Hennin (1728-1807), accrédité de 1765 à 1779 près la République de Genève comme résident de France.

[76] Cet ami d'Henri Rieu faisait partie de l'entourage de Marie-Thérèse de Savoie, comtesse d'Artois; l'*Almanach royal* nous apprend qu'il a rempli de 1776 à 1779, conjointement avec M. de Flers, la charge de contrôleur général de sa maison et qu'il a conservé les honneurs du service jusqu'en 1783.

[77] Il y a beaucoup de chances pour que *Monrival* soit Morival ou, plus exactement, Jacques-Marie-Bertrand Gaillard d'Etallonde. On sait que ce gentilhomme né en 1749, qui avait joué dans Abbeville, au sortir de l'enfance, les fanfarons d'impiété en compagnie d'autres jeunes écervelés, s'est soustrait par la fuite à l'exécution de la terrible sentence, confirmée le 4 juin 1766 par un arrêt de la grand-chambre du Parlement de Paris, que la sénéchaussée de Ponthieu a rendue le 28 février 1766 contre lui et contre son frère en agressive incrédulité, Jean-François Lefèvre, chevalier de La Barre. Après avoir franchi la frontière, Gaillard d'Etallonde s'enrôle dans un régiment prussien sous le nom de Morival, qui est celui d'une terre appartenant à sa famille. Voltaire engage dès le 13 janvier 1767 une correspondance avec lui (cf. Best. 12942, Best. D 13836), d'abord sans se faire connaître, et le recommande à plus d'une reprise à Frédéric II. Au début de 1774, dans l'intention d'impétrer «ou des lettres de grâce pour Morival, ou la cassation de l'arrêt qui l'a condamné» (Best. 17657, Best. D 18754), l'une ou l'autre de ces formes d'annulation étant nécessaire pour le rendre capable de recueillir, le moment venu, sa part de l'héritage paternel, Voltaire demande au roi de Prusse d'autoriser son protégé à gagner Ferney. Mis au bénéfice d'une permission d'un an, qui sera prolongée de six mois, Gaillard d'Etallonde quitte le 26 mars 1774 Wesel (cf. Best. 17771, Best. D 18875), où son régiment tient garnison, pour se rendre auprès de son bienfaiteur, dont il sera l'hôte jusqu'à la fin du mois d'août de l'année suivante (cf. Best. 18509, Best. D 19635). En vue de faire «dépersécuter le compagnon de ce malheureux La Barre» (Best. 18117, Best. D 19226), Voltaire noue force intrigues, tant à Versailles qu'à Paris, mais ses négociations éprouvent «tous les contre-temps possibles» (Best. 18032, Best. D 19141) et se soldent par autant de mécomptes, ce qui le détermine à porter en définitive la cause devant l'opinion publique ou, du moins, devant celle des «hommes éclairés et justes» (Best. 18445, Best. D 19566), en lançant le 7 juillet 1775 (cf. Best. 18428, 18431, 18433, etc.; Best. D 19549, 19552, 19554, etc.) *le Cri du sang innocent* (Bengesco, n° 1846), un mémoire à l'adresse du «roi très-chrétien, en son conseil», suivi d'un «Précis de la procédure d'Abbeville». Cette manière de requête signée d'Etallonde de Morival offre la particularité, de l'avis de son véritable auteur, d'être «la première qu'on ait jamais présentée pour ne rien demander du tout», car «elle n'est faite que pour inspirer l'horreur de la persécution, et pour fortifier les bons sentiments des esprits raisonnables» (Best. 18435, Best. D 19556). Las, ce factum ne devait pas connaître un grand retentissement, non seulement parce qu'il roulait, comme l'a souligné d'Argental, «sur un fait passé depuis longtems» (Best. 18459, Best. D 19582), mais encore parce que «le ministère n'a pas voulu qu'il perçât dans le monde» (Best. 18469, Best. D 19592). Le séjour de dix-sept mois de Gaillard d'Etallonde auprès du patriarche ne reste néanmoins pas sans fruit: constatant que l'éducation du jeune sous-lieutenant avait été fort négligée par son père, qui le destinait à la prêtrise, Voltaire lui fait enseigner par «un très bon maître» (Best. 17911, Best. D 19018; cf. Best. 18434, Best. D 19555; *O.C.*, t. XLIX, p. 323; serait-ce Jean Berthelot, associé de Léonard Racle pour les ouvrages de Versoix?) la géométrie, surtout la géométrie pratique ayant rapport à la guerre, les fortifications, l'art de dessiner des cartes et de lever des plans. L'élève, qui «ne savait pas seulement l'arithmétique» en arrivant à Ferney, réalise des progrès si rapides qu'à la fin de 1774 Voltaire le proclame «consommé» dans ces disciplines (Best. 18104, Best. D 19213). Afin que Frédéric II puisse juger sur pièces de l'épanouissement des talents de son officier, Voltaire a soin de lui envoyer des spécimens de ses travaux, tout en sollicitant pour lui le titre d'ingénieur et une promotion. Le «Salomon du Nord» se montre sensible à tant de zèle et mande le 17 juin 1775 au Nestor de Ferney qu'il invite Gaillard d'Etallonde à se rendre à Potsdam: «il aura brevet et pension de Capitaine Ingénieur, métier dans lequel il trouvera occasion de se perfectionner ici» (Best. 18398, Best. D 19514). Le roi tiendra parole, et son successeur, Frédéric-Guillaume II, obtiendra du gouvernement de Louis XVI, en 1788, que des lettres d'abolition et d'extinction soient accordées à l'ancien esprit fort d'Abbeville (cf. Marc Chassaigne, *Le procès du chevalier de La Barre*, préface par Jean Guiraud, Paris, 1920, pp. 263-264).

L'impact sur l'esprit public de l'exécution du chevalier de La Barre est le sujet d'une étude aussi novatrice que récente: Eric Walter, «L'af-

faire La Barre et le concept d'opinion publique», *Le Journalisme d'Ancien Régime: questions et propositions* [...], Lyon, 1982, pp. 361-392.

[78] Jean-Ferdinand, baron de Grenus (1752-1831), le cousin et l'*alter ego* d'Etienne Rieu, si l'on en croit les *Notes sur ma famille* du syndic Jean-Louis Rieu: «Sous sa réserve habituelle, mon père avait dans les circonstances sérieuses beaucoup de fermeté et de courage [...]. Par contre dans les détails ordinaires des affaires et de la vie il se défiait beaucoup trop de lui-même; il avait alors absolument besoin d'un conseil. Ce conseil il le chercha toujours auprès de son ami, parent et ancien camarade de service, M. Grenus Saladin, jamais il n'a conclu une petite ou une grande affaire sans dire *j'en parlerai à Grenus*. Au fait M. Grenus fut pour lui un homme de bon conseil et, presque l'unique ami de mon père, il intervint utilement et obligeamment dans plus d'une circonstance.» (*Proceedings of the Huguenot Society of London*, London, vol. X, n° 2, 1913, p. 258; cf. p. 259.)

[79] Cf. Best. 18371, 18477; Best. D 19486, 19600. Cf. aussi Best. 18357, 18361; Best. D 19472, 19476.

[80] Cf. Best. 18376, Best. D 19492. Lettre de Pierre-Michel Hennin à Charles Gravier, comte de Vergennes, du 23 mai 1775.

[81] Best. 18369, Best. D 19484. Lettre de Voltaire à Jacob Vernes du 18 mai 1775.

[82] Jean STAROBINSKI, *L'invention de la liberté, 1700-1789*, Genève, 1964, p. 101. (Arts, idées, histoire.)

[83] VOLTAIRE, *Plaidoyer de Ramponeau, prononcé par lui-même devant ses juges*, *O.C.*, t. XXIV, p. 117.

[84] Le 23 janvier 1769, Voltaire confie à Gabriel-Henri Gaillard que le «compositeur» des Cramer «est un gros Suisse qui sait très bien l'Allemand, et fort peu le Français» (Best. 14482, Best. D 15445). Il est fréquemment question de ce «gros Suisse» dans les billets de Voltaire à Gabriel Cramer; en juillet 1770, par exemple, «Caro» se voit requérir d'enjoindre «à son érudit suisse d'être bien complaisant, et de ne faire jamais le bel esprit» (Best. 15514, Best. D 16532).

[85] Bengesco, n° 1408.

[86] Best. 15564, 15608, 15714; Best. D 16581, 16627, 16736.

[87] Le 10 août 1770, le conseiller Jean-Louis Du Pan annonce au banneret Abraham von Freudenreich la publication de la réplique du théiste de Ferney (cf. Bengesco, t. II, pp. 95 et 321) à l'apologie du matérialisme athée entreprise par d'Holbach, avec la collaboration de membres de sa coterie, dans le *Système de la nature*: «Voltaire, qui veut bien qu'on croye en Dieu, a fait une petite reponse à cet ouvrage de deux gros volumes, dans un article de son Encyclopedie qu'il a fait imprimer separement, avec un article sur le veau d'or fondu un jour et avalé le lendemain en poudre.» (Bibliothèque publique et universitaire, Genève, ms. suppl. 1545, f. 54 v°. – En réalité, seules des parties de cette «réponse» entreront dans la composition de la troisième et surtout de la quatrième section de l'article «Dieu. Dieux» qui paraîtra l'année suivante au sein du tome IV des *Questions sur l'Encyclopédie*.) Cf. Best. 15365, 15379, 15390, 15496, 15514, 15529, 15531, 15555, 15564, 15568, 15577, 15582, 15585, 15588, 15590, etc.; Best. D 16374, 16388, 16399, 16514, 16532, 16546, 16548, 16572, 16581, 16585, 16594, 16599, 16602, 16605, 16607, 16608, etc. Cf. aussi Robert SASSO, «Voltaire et le *Système de la nature* de d'Holbach», *Revue internationale de philosophie*, Bruxelles, 32, 1978, pp. 279-296; Paulette CHARBONNEL, «1770-1771 – Bruit et fureur autour d'un 'livre abominable': le *Système de la nature*», *Aspects du discours matérialiste en France autour de 1770*, Caen, 1981, pp. 73-256, en particulier pp. 121-140 («Voltaire: *Dieu, 'réponse' au Système de la nature*»).

[88] Best. 15635, Best. D 16653. Pour ce qui est des premières feuilles du tome IV des *Questions sur l'Encyclopédie*, cf. aussi Best. 15683, Best. D 16705 (probablement postdatée) et Best. 15803, Best. D 16830.

[89] Best. 15805, Best. D 16832.

[90] M. Bernard Gagnebin cite ce document dans son édition des *Lettres inédites* de Voltaire *à son imprimeur Gabriel Cramer* (Genève, Lille, 1952, p. 234, n. 2): «Il a paru cette semaine une brochure de 140 pages intitulée *Des interets et des devoirs d'un Republicain*, par un *citoyen de Raguse*. Ce sont des reflexions tres sages et tres impartiales sur l'espece de gouv^t. qui convient à Raguse, et sur les sentiments et les mœurs que doivent avoir ses citoyens, mais en deux ou trois endroits le Ragusien laisse voir le bout du nez d'un Genevois.» (Bibliothèque publique et universitaire, Genève, ms. suppl. 1545, f. 62 v°.) Le 30 novembre, Du Pan informe Freudenreich que «Mallet ne nie pas d'etre le citoyen de Raguse» (*ibid.*, f. 65 v°), et le 4 décembre, le conseiller genevois souffle à son ami bernois que «Mallet [...] ne veut pas se reconnoître pour l'auteur du Ragusien de peur d'etre obligé de repondre à toutes les questions qu'on lui feroit» (*ibid.*, f. 66 v°). Cf. aussi Emile RIVOIRE, *Bibliographie historique de Genève au XVIIIe siècle*, Genève, Paris, 1897, t. I, p. 202, n° 1255. (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 2e série, 6-7.)

[91] La première partie de l'exemplaire de la Bibliothèque de Genève (cote: Fa 666**) est une réédition de 1651.

[92] VOLTAIRE, *Le Siècle de Louis XIV*, «Catalogue de la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siècle de Louis XIV, pour servir à l'histoire littéraire de ce temps», *O.C.*, t. XIV, p. 41.

[93] Cf. Best. 11075, Best. D 11912. Lettre de Voltaire à Gabriel Cramer du 7 ou du 8 juin 1764.

[94] Best. 11076, Best. D 11914. Lettre de Voltaire à Etienne-Noël Damilaville du 8 juin 1764.

[95] Best. 12103, Best. D 12968. Lettre de Voltaire à Marie de Vichy-Chamrond, marquise Du Deffand, du 6 novembre 1765 environ.

[96] Cf. les excellents commentaires dont MM. John Henry Brumfitt et José-Michel Moureaux ont enrichi les éditions qu'ils ont données respectivement de *la Philosophie de l'histoire* (2nd ed., revised, Genève, Toronto, Buffalo, 1969) et de *la Défense de mon oncle, 1767 (suivie de A Warburton)* (Genève, Paris, 1978).

[97] Cf. VOLTAIRE, *Questions sur l'Encyclopédie, par des amateurs*, [Genève], 1770-1772, 4e partie, 1771, p. 225, ou *O.C.*, t. XVIII, p. 329. Voltaire s'en prend aussi à Bochart dans les articles «Babel» (cf. 3e partie, 1770, p. 3, ou *O.C.*, t. XVII, p. 511) et «Celtes» (cf. 9e partie, 1772, p. 106, ou *O.C.*, t. XVIII, p. 107), ainsi que dans l'*Instruction du gardien des capucins de Raguse à Frère Pédiculoso partant pour la Terre sainte* (cf. *O.C.*, t. XXVII, p. 302).

[98] Gabriel Cramer a vraisemblablement reçu le manuscrit de cet article en décembre 1770: cf. Best. 15802, Best. D 16829. La lettre Best. 15804, Best. D 16831 est antidatée; il convient de la rapprocher de Best. 15952, Best. D 16982 et de Best. 16029, Best. D 17061.

[99] Best. 15718, Best. D 16739. Lettre de Voltaire à Jean Le Rond d'Alembert du 2 novembre 1770. Cf. Best. 15499, 15555, 15568, 15636, 15653, 15662, 15673, 15683, 15712, 15801, 15802, 15964, 16056, 16058, etc.; Best. D 16517, 16572, 16585, 16654, 16671, 16682, 16694, 16705, 16734, 16828, 16829, 16995, 17088, 17090, etc.

[100] Bengesco, n° 2132; Trapnell, n°s 52 et 70X.

[101] Bengesco, n° 2138; Trapnell, n° 70L.

[102] Bengesco, n° 2141; Trapnell, n° 75G.

[103] On connaît la ritournelle! Voltaire «a toujours eu pour principe de crier contre les libraires qui publioient ses ouvrages, même les éditions dont il revoyoit les épreuves; parce que cela lui donnoit le droit de dire qu'on y avoit inséré bien des sottises qui n'étoient pas de lui; et ces sottises n'étoient autre chose que ses diatribes et ses pamphlets qu'il n'osoit avouer, mais qu'il étoit bien aise de voir répandre de tous côtés.» ([Etienne-Gabriel PEIGNOT], *Recherches sur les ouvrages de Voltaire* [...], Paris, 1817, p. 31.) Cf. Jeroom VERCRUYSSE, *Les éditions encadrées des œuvres de Voltaire de 1775*, Oxford, 1977, pp. 16-21. (*Studies on Voltaire and the eighteenth century*, 168.)

[104] Jean Hérault, sieur de Gourville (1625-1703). Voltaire faisait cas de ses *Mémoires*, dont il possédait la première édition (Paris, 1724; cf. *Biblioteka Vol'tera: katalog knig*, Moskva, Leningrad, 1961, p. 421, n° 1507), à laquelle nous renvoyons dans les notes qui suivent (cf. de surcroît *Notebooks*, p. 248; Best. 3958, 3980, 4213; Best. D 4545, 4566, 4817; *le Siècle de Louis XIV*, *O.C.*, t. XIV, pp. 195, 202, 433; *les Honnêtetés littéraires*, *O.C.*, t. XXVI, p. 164). Rappelons encore que l'historiette d'un dépôt «dont Gourville mit la moitié entre les mains de Ninon [de Lenclos], et l'autre moitié dans celles d'un dévot», est le «principal sujet» du *Dépositaire* (Best. 14538, 14691; Best. D 15501, 15668; cf. Best. 3871, Best. D 4456; *Sur Mlle de Lenclos à M****, *O.C.*, t. XXIII, p. 510).

[105] Cf. Gourville, t. I, pp. 309-310; t. II, pp. 22-41 (en particulier p. 31), 198-232, 255-263. – Cf. *Notebooks*, pp. 110 et 210; cf. aussi le discours *Sur les contradictions de ce monde*, imprimé pour la première fois dans le tome V (pp. 210-214) des *Œuvres mêlées de M^r. de Voltaire*, Genève, 1742 (Bengesco, n° 2125; Trapnell, n° 42G), morceau dont les responsables de l'édition de Kehl ont fait la section initiale de l'article «Contradictions» du *Dictionnaire philosophique* (cf. *O.C.*, t. XVIII, p. 252); cf. enfin la notice Gourville du «Catalogue de la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siècle de Louis XIV, pour servir à l'histoire littéraire de ce temps» (*Le Siècle de Louis XIV*, *O.C.*, t. XIV, p. 78).

[106] Anne-Théodore Chevignard, dit le chevalier de Chavigny (1687-1771), dont Voltaire fait l'éloge dans une lettre à Thieriot du 14 avril 1732 (cf. Best. 462, Best. D 478). L'«engagiste des Délices» (Best. 7271, Best. D 7983) est allé par deux fois, en mai 1756 (cf. Best. 6192, Best. D 6868) et en août 1758 (cf. Best. 7108, 7113, 7118, 7120, app. 97; Best. D 7814, 7820, 7825, 7828, app. 165), lui rendre visite à Soleure, où il a résidé – non sans intermittences – de 1753 à 1762, en qualité d'ambassadeur de Louis XV près le Corps helvétique. Cf. l'appendice consacré par Arthur de Boislisle, dans son édition des *Mémoires* de Saint-Simon (Paris, 1879-1930, t. XIX, pp. 456-493), à ce fin diplomate et à son frère, usurpateur comme lui du nom de Chavigny. Cf. aussi Paul WOLPERT, *Die diplomatischen Beziehungen zwischen Frankreich und der Eidgenossenschaft 1752-1762: die Ambassade von A. Th. de Chavigny*, Basel, Stuttgart, 1966. Pour ce qui a trait à l'importante activité déployée par Chavigny en Allemagne au cours du lustre pendant lequel il a représenté le roi de France auprès de la Diète impériale, à Ratisbonne, cf. Jean DURENG, *Mission de Théodore Chevignard de Chavigny en Allemagne, septembre 1726 – octobre 1731, d'après ses mémoires inédits et sa correspondance politique, conservés aux archives du Ministère des affaires étrangères à Paris*, Toulouse, 1911.

[107] Cf. le *Journal* de Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, en date du 4 février 1710, du 13 février 1710 et du 28 mars 1718 (avec les additions de Saint-Simon). Voltaire affirme le 25 février 1752 avoir lu «en manuscrit il y a plus de vingt ans» (Best. 4213, Best. D 4817) cet immense registre dont il a fait des extraits (cf. Best. 1569, Best. D 1642); il en a même publié des morceaux choisis (cf. Bengesco, n° 1906, et *O.C.*, t. XXVIII, pp. 249-283), avec des notes souvent féroces où s'exprime le mépris dans lequel il a toujours affecté de le tenir (cf. *Notebooks*, p. 227; *Dissertation sur la mort de Henri IV*, *O.C.*, t. VIII, pp. 288-289; *le Siècle de Louis XIV*, chapitre XVII, *O.C.*, t. XIV, p. 339 n. 1; chapitre XVIII, *ibid.*, p. 346 n. 1; chapitre XXVI, *ibid.*, pp. 460-461; *Supplément au «Siècle de Louis XIV»*, 1re partie, *O.C.*, t. XV, p. 121; Best. 4213, 6229, 6254; Best. D 4817, 6906, 6935). – Cf. *Notebooks*, pp. 110 et 210.

[108] Voltaire avait noté d'abord: *1680*.

[109] Georges-Guillaume, duc de Brunswick-Lunebourg et de Zelle ou Celle (1624-1705). – Cf. Gourville, t. II, pp. 38-39. – Cf. *Notebooks*, p. 210.

[110] Hugues de Lionne (1611-1671).

[111] Cf. Gourville, t. II, pp. 62-68. Voltaire inverse les rôles et remonte trop haut dans le temps! Gourville place en 1669 (cf. t. II, p. 58) une conversation avec Hugues de Lionne dont voici le moment qui a retenu l'attention de Voltaire: «[...] il me demanda, qu'imaginez-vous qu'on pourroit faire pour ôter le commerce aux Hollandois, je lui répondis, il n'y a point d'autre moyen pour cela que de prendre la Hollande [...]» (t. II, p. 63). – Cf. *Notebooks*, p. 210.

[112] Cf. Gourville, t. II, pp. 75-76. – Cf. *le Siècle de Louis XIV*, éd. originale (Bengesco, n° 1178), Berlin, 1751, chapitre I, p. 22; ce passage sera transféré dans l'*Essai sur l'histoire générale* en 1756, au sein de la première *Collection complette des œuvres de Mr. de Voltaire* imprimée par les Cramer (Bengesco, n° 2133; Trapnell, n° 56G): cf. *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations et sur les principaux faits de l'histoire depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIII*, chapitre CLXXVII, *O.C.*, t. XIII, p. 35.

Voltaire a dénoncé plus d'une fois le danger de «hausser les monnaies»: cf. par exemple *Histoire de Charles XII, roi de Suède*, livre VIII, *O.C.*, t. XVI, pp. 337 et 345-346; *Observations sur MM. Jean Lass, Melon et Dutot, sur le commerce, le luxe, les monnaies, et les impôts*, *O.C.*, t. XXII, pp. 365-367; *Dialogue entre un philosophe et un contrôleur général des finances*, *O.C.*, t. XXIII, p. 506; *le Siècle de Louis XIV*, chapitre II, *O.C.*, t. XIV, p. 171, et chapitre XXX, *ibid.*, pp. 525-527; *Supplément au «Siècle de Louis XIV»*, 1re partie, *O.C.*, t. XV, p. 111; *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations et sur les principaux faits de l'histoire depuis Charlemagne jusqu'à Louis XIII*, chapitre XIX, *O.C.*, t. XI, pp. 275-276; chapitre LXXVI, *O.C.*, t. XII, pp. 24 et 27; chapitre LXXXIV, *ibid.*, pp. 72-74; *Histoire du Parlement de Paris*, chapitre LXI, *O.C.*, t. XVI, p. 65.

[113] Cf. Gourville, t. II, p. 77: «La dispense de manger les pieds & les têtes des animaux les jours maigres que les Papes ont accordé aux Rois d'Espagne au commencement; sous prétexte de la guerre qu'ils étoient obligé de soutenir contre les Infidels & dans la suite sous celui de la rareté du poisson, n'alloit pas à deux millions, je conoissois cet impôt par expérience, car je fus obligé en arrivant d'acheter une Bulle pour toute ma Maison, à raison d'un écu par tête.» On voit que Voltaire ne s'embarrasse pas de la nuance «n'alloit pas à».

[114] Cf. Gourville, t. II, p. 82: «Après m'être informé, & si je l'ose dire, avoir pris une grande connoissance de tous les revenus du Roy en détail, je trouvai qu'ils ne passoient pas vingt-huit ou vingt-neuf Millions, tout compris [...]». Voltaire arrondit les revenus de Charles II (1661-1700) et situe l'enquête de Gourville en 1666, bien que ce dernier déclare s'être mis en route pour l'Espagne en octobre 1669 (cf. t. II, p. 69).

[115] Faux départ: *pour etre*.

[116] Cf. Gourville, t. II, pp. 158-159. – Cf. *Notebooks*, p. 210; *le Siècle de Louis XIV*, chapitre X, *O.C.*, t. XIV, p. 255.

[117] Cf. Gourville, t. II, pp. 302-303.

[118] Après *il*, Voltaire avait commencé par écrire ces deux mots qu'il a barrés: *etoit fol*.

[119] Cf. Gourville, t. II, pp. 268 et 270-272. Le chaudronnier s'appelait Marcelin. – Cf. *Notebooks*, p. 210.

[120] Cf. Gourville, t. II, pp. 308-310. – Cf. *Notebooks*, p. 210; *le Siècle de Louis XIV*, chapitre XXXVI, *O.C.*, t. XV, p. 28.

[121] Jean-Baptiste Colbert (1619-1683).

[122] Cf. Gourville, t. II, pp. 321-322. – Cf. *Notebooks*, p. 210; *le Siècle de Louis XIV*, chapitre XXX, *O.C.*, t. XIV, pp. 523-524 et 529.

[123] Basile Fouquet (1622-1680), un frère du surintendant des finances. – Cf. Gourville, t. I, pp. 182-183.

[124] Jacques II (1633-1701), roi d'Angleterre et d'Irlande, roi d'Ecosse sous le nom de Jacques VII, détrôné en 1688.

[125] Cf. Gourville, t. II, pp. 254-255. – Cf. *le Siècle de Louis XIV*, chapitre XV, *O.C.*, t. XIV, p. 297.

[126] Les mots *de voir* sont ajoutés dans l'interligne.

[127] Hercule de Girard, baron de Charnacé (1588-1637), tué lors du siège de Bréda.

[128] Le 13 avril 1739, Voltaire écrit à Nicolas-Claude Thieriot: «Je vous demande instament de remercier pour moy Varron Dubos. Je voudrois être à portée de le consulter. Cet homme là a tous les petits événemens présents à l'esprit comme les plus grands. Il faut avoir une mémoire bien vaste et bien exacte pour se souvenir que mr de Charnassé comandoit un régiment français au service des états [...]» (Best. 1884, Best. D 1976). On ne sait trop si l'abbé Jean-Baptiste Dubos, qui venait de prendre connaissance du «commencement de l'histoire du siècle de Louis 14» (Best. 1751, Best. D 1834; cf. Best. 1879, 1896; Best. D 1971, 1987), c'est-à-dire d'un premier état des deux chapitres initiaux, a fourni ce détail à Voltaire ou s'il a voulu le rendre attentif au fait que le baron de Charnacé ne se trouvait pas à la tête d'un régiment hollandais, mais d'un régiment français au service des Provinces-Unies. – Cf. *Notebooks*, p. 210; *le Siècle de Louis XIV*, chapitre II, *O.C.*, t. XIV, p. 171; *Supplément au «Siècle de Louis XIV»*, 1re partie, *O.C.*, t. XV, pp. 111-112.

[129] Mot partiellement gratté.

[130] Notre gentilhomme ordinaire de la chambre du roi ne saurait dire plus crûment que Louis XIV a domestiqué la cour par l'étiquette! Cf. *Notebooks*, pp. 416 et 504; *le Siècle de Louis XIV*, chapitre XXV, *O.C.*, t. XIV, pp. 441-442.

[131] Cf. Best. 472, 508, 564, 648; Best. D 488, 526, 584, 669. Il tombe sous le sens que Voltaire a tiré parti, pour composer *le Siècle de Louis XIV*, d'informations recueillies au hasard de conversations et de lectures bien avant 1732, notamment de la bouche de Louis-Urbain Le Fèvre de Caumartin (1653-1720), dont il avait été, dans sa jeunesse, l'hôte au château de Saint-Ange, près de Fontainebleau (cf. *Epître à Monsieur le prince de Vendôme, grand prieur de France*, *O.C.*, t. X, pp. 240-241; *le Siècle de Louis XIV*, «Catalogue de la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siècle de Louis XIV, pour servir à l'histoire littéraire de ce temps», *O.C.*, t. XIV, p. 52; chapitre XXV, *ibid.*, pp. 432-433; chapitre XXVIII, *ibid.*, p. 496 n. 2; chapitre XXIX, *ibid.*, p. 515; *Supplément au «Siècle de Louis XIV»*, 1re partie, *O.C.*, t. XV, p. 109; Best. 45, 2426, 4000; Best. D 45, 2593, 4595).

[132] Best. 858, Best. D 885. Lettre de Voltaire à Pierre-Robert Le Cornier de Cideville du 26 juin 1735. Cf. Best. 810, 819, 840, 850, 856, 859, 860, 864, 866, 870, 875, 876, 881, 885-888, 904, 911, 919, 935, 939, etc.; Best. D 837, 844, 865, 875, 882, 886, 887, 893, 895, 899, 905, 906, 911, 915-918, 935, 942, 950, 966, 970, etc. Cf. aussi Jacques QUIGNARD, «Un établissement de texte: le *Siècle de Louis XIV* de Voltaire», *Les Lettres romanes*, Louvain, 5, 1951, pp. 305-338; VOLTAIRE, *Le Siècle de Louis XIV*, chronologie et préface par Antoine Adam, Paris, 1966, t. I, pp. 6-9 de la chronologie et pp. 11-15 de la préface (GF Texte intégral, 119-120).

[133] Cf. *supra*, n. 128.

[134] Best. 876, Best. D 906. Lettre de Voltaire à l'abbé Pierre-Joseph Thoulier d'Olivet du 24 août 1735. La transcription de Theodore Besterman comporte quatre erreurs, auxquelles nous avons remédié.

[135] Best. 860, Best. D 887. Lettre de Voltaire à l'abbé Pierre-Joseph Thoulier d'Olivet de la fin de juin 1735.

[136] *Notebooks*, p. 160. Cf. Best. 1569, Best. D 1642.

[137] Best. 3856, Best. D 4441. Lettre de Voltaire à Georg Conrad Walther du 13 avril 1751.

[138] Best. 1607, Best. D 1683. Lettre de Voltaire à un destinataire non identifié du 10 décembre 1738. Cf. Best. 856, Best. D 882.

[139] Best. 2508, Best. D 2681. Lettre de Voltaire à Frédéric II, roi de Prusse, de novembre 1742.

[140] Best. 1607, Best. D 1683. Lettre de Voltaire à un destinataire non identifié du 10 décembre 1738.

Crédit photographique:

François Martin, Genève